

SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

MORT TRAGIQUE D'UN TRAVAILLEUR

PAGE 3



PHOTO ALAIN DION

Subventions dans Shefford
Coup de jeune pour des infrastructures
PAGE 2

La région a goûté au cocktail météo
PAGE 5

Une Granbyenne sur le plateau
Huit nominations pour *Arrival* aux Oscars
PAGES 6 ET 7

COWIE
Tellement plus qu'une poissonnerie
586, rue Breton, Granby
450 375-6400

FILET DE SOLE (plie) SURGELÉ Sac de 2 lb
Prix incroyable!!!
6.99\$ ch.
Jusqu'à épuisement des stocks

SOMMAIRE

affaires	13
arts et spectacles	6-7
horoscope	21
jeux	20
loterie	4
nécrologie	25 à 27
observateur	29
opinions	10
petites annonces	22
sports	28

NOUS JOINDRE

ADRESSE

76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL

450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS

450-375-9081

RÉDACTION

redaction@lavoixdelest.ca
Télé. 450-777-4865

PUBLICITÉ

publicite@lavoixdelest.ca
Télé. 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES

450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON

450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS

1-800-420-3214



lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

CIRCONSCRIPTION DE SHEFFORD

Pluie de subventions pour l'eau potable

MARIE-ÈVE MARTEL

marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — Malgré la pluie et le grésil, un rayon de soleil a percé dans les villes de Granby, d'Ange-Gardien et de Sainte-Angèle-de-Monnoir, mardi. À elles trois, les municipalités recevront d'Ottawa 6,4 millions de dollars à investir dans leurs infrastructures d'eau potable.

Le député de Shefford Pierre Breton était ravi d'annoncer ces bonnes nouvelles dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Granby, où il a siégé comme conseiller pendant une décennie. Les trois subventions proviennent d'une enveloppe du Fonds fédéral pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU). En vertu d'une entente intergouvernementale, cette aide financière permet à Ottawa de payer 50 % du coût des projets; Québec absorbe 33 % de la facture, les municipalités déboursant pour les 17 % restants.

Pour rénover ses deux barrages, soient ceux du lac Boivin et du lac sur la Montagne, la Ville de Granby recevra une subvention de 2,9 millions de dollars. On pourra ainsi procéder à d'importants travaux de réfection sur les infrastructures qui en ont grandement besoin.

Bien qu'ayant été retapé au fil des années, le barrage du lac sur la Montagne a été initialement construit en 1895, a rappelé le maire suppléant Jean-Luc Nappert. «On compte sécuriser le système d'approvisionnement en eau de la prise d'eau», a-t-il précisé, ajoutant que ce réservoir représente environ 10 % de l'apport total de la



Le député de Shefford, Pierre Breton, était porteur de bonnes nouvelles pour les représentants des villes de Granby, d'Ange-Gardien et de Sainte-Angèle-de-Monnoir. — PHOTO JANICK MAROIS

consommation d'eau de la ville.

Selon M. Nappert, la saine gestion de l'eau potable représente le plus important défi de Granby pour la prochaine décennie. La facture pour les projets envisagés pourrait atteindre la barre des 100 millions de dollars. Les travaux subventionnés cette année par le FEPTEU n'en constituent que la première phase, évalue-t-il. «On s'attend à être accompagnés par le gouvernement à ce moment-là également», a souligné le maire suppléant.

Cinquante-cinq mille des quelque 68 000 citoyens s'approvisionnent au service public d'aqueduc, a précisé M. Nappert. Les autres sont desservis par des puits artésiens.

Un appel d'offres pour les travaux aura lieu d'ici les prochaines semaines, de manière à ce qu'ils soient réalisés en août, voire en septembre, a fait savoir le directeur général de la municipalité, Michel Pineault.

«UN BILLET GAGNANT»

Ange-Gardien recevra 2,5 M\$ afin de remplacer 1,8 kilomètre de conduites d'eau et d'égout dans les rues Principale, Saint-Georges,

Saint-Hubert, Saint-Joseph et Saint-Jean. «Comme quoi on n'a pas qu'une seule rue à Ange-Gardien!», a blagué le maire Yvon Pinsonneault, qualifiant de «cadeau du ciel» et de «billet gagnant» cette aide financière, qui totalisera 4,15 millions de dollars avec la subvention de Québec.

Ces tronçons comptent pour 46 % des canalisations devant être remplacées, et ce, dans les plus anciens secteurs du périmètre urbain. Au terme des travaux, et en comptant les conduites remplacées en 2015 et en 2016, ce sera 77 % du réseau qui aura été refait. «Je peux vous dire que nous amorçons déjà le travail pour les 23 % restants», a-t-il déclaré.

Le tout devrait s'amorcer dès la fin du dégel pour se terminer au plus tard en décembre. Une séance d'information permettra aux citoyens d'en apprendre davantage sur les impacts des travaux sur la circulation.

De son côté, la municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir touchera un million de dollars pour améliorer sa station d'épuration des eaux usées, qui dessert environ 1000 personnes. «Le FEPTEU tombe pile,

indique le maire Michel Picotte. Ça fait une couple d'années qu'on y pense (NDLR: aux travaux). On a essayé d'étirer, de réparer... Notre station a une quarantaine d'années, mais un projet de deux millions pour une population de 1500 personnes, avec toutes les obligations que ça entraîne, c'est dispendieux.»

Dès le printemps, on compte faire la vidange des boues des étangs de filtration, reprofiler et stabiliser les pentes de leurs talus, remplacer le système d'aération et les conduites interconnectrices d'eau, construire un nouveau bâtiment de service et un puits d'alimentation, installer une clôture autour et ajouter les équipements nécessaires au dosage pour retirer le phosphore de l'eau. «On va laisser un héritage propre et sain aux futures générations, avec un équipement moderne et fonctionnel», s'est félicité le maire Picotte.

Le FEPTEU fait partie de la stratégie d'Ottawa qui souhaite investir, d'ici douze ans, plus de 180 milliards de dollars dans les infrastructures vertes et sociales, le transport en commun et les communautés rurales.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MALOTRU, nom

Définition — Personne grossière. Se conduire comme un malotru. Cette malotru ne s'est même pas excusée.

Étymologie — Du latin *male astrucus*, 'né sous une mauvaise étoile'.

Anagramme — tumoral.



Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

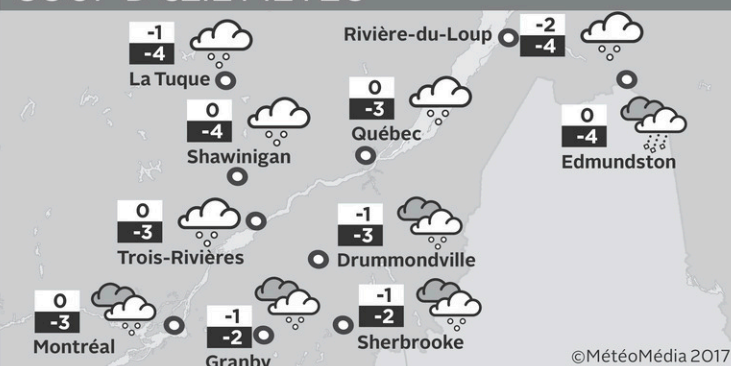
leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
le Progrès
dimanche

laVoixdel'Est

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 1
Min. -4
Faible neige
Précipitations: 80 %

Samedi
Max. -3
Min. -10
Nuageux avec quelques flocons
Précipitations: 60 %

Vendredi
Max. -2
Min. -6
Nuageux avec quelques flocons
Précipitations: 40 %

Dimanche
Max. -7
Min. -15
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations: 20 %

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Neige	-2	-4
Bromont	Ave neige	-1	-2
Chibougamau	Neige	-4	-6
East Angus	Ave neige	-1	-2
Gaspé	Neige	-1	-2
Gatineau	Éclaircies	0	-3
Îles-de-la-Mad.	Plu et nei	1	-1
Joliette	Ave neige	0	-4
La Grande	Ave neige	-5	-8
La Malbaie	Neige	-1	-4
Maniwaki	Ave neige	-1	-4
Rimouski	Grésil	-1	-3
Saguenay	Faib neige	-2	-4
Saint Georges	Faib neige	0	-4
Victoriaville	Ave neige	-1	-3

LE SOLEIL

7h18 16h48
Durée du jour: 9h30

LA LUNE

Lever: 5h18 Coucher: 14h53
27 janv. 3 fév. 10 fév. 18 fév.

ALMANACH

Maximum hier	-0,1°
Minimum hier	-2,2°
Normale le jour	-3,6°
Normale la nuit	-12,2°
Record max	9,4°/1964
Record min	-27,0°/1987
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	44,5 mm
Ce mois-ci l'an dernier	37,1 mm
Cette saison	44,5 mm
La saison dernière	37,1 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	



Téléchargez
MétéoÉclair sur votre
téléphone intelligent.

UN QUINQUAGÉNAIRE PÉRIT À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Accident de travail fatal



ANTOINE LACROIX
antoine.lacroix@lavoixdelest.ca

SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON — Les circonstances entourant la mort tragique d'un travailleur de l'entreprise Matrec, à Sainte-Cécile-de-Milton, demeureraient nébuleuses, mardi soir, après un accident survenu en après-midi.

À la fois la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST, anciennement CSSST) et la Sûreté du Québec (SQ) ont amorcé des enquêtes.

« Les enquêteurs de la SQ sont sur place pour s'assurer qu'il n'y a aucun élément criminel dans ce dossier. L'enquête se poursuit », a indiqué le porte-parole de la Sûreté du Québec, Claude Denis.

L'employé, un homme dans la cinquantaine de Saint-Rémi-de-Napierville, a été blessé gravement lorsqu'il s'est retrouvé sous un objet très lourd, vers 14 h. Son décès a été constaté en soirée. Sa famille et ses proches ont été avisés.

Pompiers, premiers répondants, paramédicaux et policiers ont été dépêchés sur les lieux.

Selon le directeur du service des incendies de Roxton Pond/Sainte-Cécile-de-Milton, Claude Rainville, la victime aurait été ensevelie



Les enquêteurs de la Sûreté du Québec se trouvaient sur place pour s'assurer qu'il n'y a aucun élément criminel dans l'accident de travail. — PHOTO ALAIN DION

sous le chargement d'un semi-remorque de 45 pieds.

La SQ indiquait plutôt qu'elle avait été écrasée par un conteneur à ordures.

« Il est trop tôt pour tirer des conclusions. Je ne veux pas parler pour eux, mais la CNESST devrait être en mesure de fournir plus de détails au cours des prochains jours entourant les circonstances de l'accident de travail », a mentionné Claude Denis.

CHOC NERVEUX

À leur arrivée sur place, les pompiers n'ont pas eu à utiliser les pinces de désincarcération, précise M. Rainville.

« Lorsque nous sommes arrivés sur les lieux, les employés avaient déjà dégagé la victime. Les ambulanciers étaient déjà arrivés. Nos premiers répondants ont donc pris en charge les collègues de la victime, environ 6, qui étaient en choc nerveux. L'un l'était plus

sérieusement et a été transporté à l'hôpital », explique le directeur du service des incendies.

En soirée, les enquêteurs se trouvaient toujours sur place.

La Voix de l'Est n'a pu s'entretenir avec un représentant de l'entreprise de gestion des matières résiduelles Matrec ou de la CNESST.

avec la collaboration de
Karine Blanchard

Coincé entre deux murs... en sous-vêtements

Le Soleil

Une vingtaine de pompiers de Québec ont dû être déployés, dans la nuit de lundi à mardi, pour rescaper un homme coincé en sous-vêtements dans le mince espace entre deux bâtiments du quartier Saint-Roch.

Ce sont des policiers en patrouille qui ont découvert, vers 23 h lundi, l'homme dans la vingtaine, intoxiqué et en sous-vêtements, coincé entre les murs d'un immeuble et d'un stationnement à trois étages à l'angle des rues Saint-Dominique et Saint-François Est. Les bâtiments ne sont séparés que par 10 pouces d'espace.

L'escouade de sauvetage GRIMP du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec (SPCIQ) a rapidement été appelée sur les lieux.

Le plan initial des pompiers était de sortir la victime de sa fâcheuse position en la hissant jusqu'au toit du stationnement à l'aide de sangles, mais l'opération s'avérait longue et difficilement réalisable, considérant le peu d'espace entre les deux murs.

Les sapeurs se sont donc résignés à défoncer un mur du stationnement pour ainsi libérer l'homme.

L'opération a pris un peu plus d'une demi-heure, durant laquelle un système de chauffage temporaire a été installé pour réchauffer l'homme souffrant d'hypothermie. Le SPCIQ n'était pas en mesure de dire, mardi, comment la victime s'est retrouvée entre les deux bâtiments. Il ne semble cependant pas qu'elle soit tombée du toit.

L'homme a été transporté à l'hôpital pour traiter son hypothermie et des blessures mineures. Selon le Service de police de la Ville de Québec, il était connu des autorités comme ayant des problèmes de santé mentale.

ENTREPÔT
DE LA
LUNETTE

Une équipe d'opticiens qui veillent
à votre santé visuelle et à votre portefeuille!

OUVERTURE OFFICIELLE D'UNE 10^E SUCCURSALE

LE 31 JANVIER À GRANBY

43, rue Évangéline, Granby • 450 877-1190

Obtenez des **prix comparables à ceux du web** et profitez des **conseils et services professionnels d'un opticien** sur place.

Verres de qualité supérieure
Plus de 2 000 montures en magasin

Obtenez
50\$ DE RABAIS*
SUR VOTRE DEUXIÈME PAIRE

Obtenez
25\$ DE RABAIS*
À L'ACHAT D'UN ANTI-REFLET



APPORTEZ VOTRE PRESCRIPTION

f ENTREPOTDELALUNETTE.

* Ces offres ne peuvent être combinées entre elles, ni à aucune autre promotion. La deuxième paire doit être commandée le même jour, pour la même personne ou un client à la même adresse. Valable jusqu'au 28 février 2017. Voir détails et conditions en magasin.

LOTO QUÉBEC Résultats du : **LUNDI 23 JANVIER 2017**

Grande VIE 10 31 40 42 46
Grand NUMÉRO (GN) 2

TOUT-ORNIEN 02 03 04 05 06 09
10 11 13 16 17 23

Lotto 6/49 1 6 13 16 5 2

Sprinto 14 21 32 36 47

LOTTO POKER 3 V V D R

Astro Jour - Mois - Année - Signe
20 AOÛT 73 TAUREAU

banco 01 02 03 04 11 13 18 22 28 32
34 38 45 48 59 62 65 67 68 69 Turbo x 2

Quotidienne 2 98 3 255 4 4033
Triplex 02 07
25 31 39
Extra 9685076

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

La MRC de Rouville envisage un regroupement



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

Dans l'optique de faire économiser les citoyens, la MRC de Rouville fera réaliser sous peu une étude sur la possibilité de regrouper ses services de sécurité incendie. Or, les maires ont des visions bien différentes de la situation.

La MRC tentera de profiter d'une aide financière accordée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en ce sens. Une enveloppe de 500 000 \$ est octroyée pour appuyer les MRC du Québec dans cette démarche. Advenant une subvention insuffisante pour couvrir toute la facture, Rouville pigera dans ses coffres.

L'idée de réunir les services de sécurité incendie des municipalités de la MRC fait son chemin depuis quelques années. C'est l'ancien préfet de Rouville et maire de Sainte-Angèle-de-Monnoir, Michel Picotte, qui avait amené le sujet à la table des élus. « C'est une démarche qu'on fait dans l'intérêt des citoyens et de nos municipalités. Les coûts d'opération sont très élevés », rappelle-t-il.

Il cite l'exemple d'une MRC dans l'est du Québec ayant racheté, il y a quelques années, tous les équipements de ses municipalités, qui s'étaient endettées pour les acquérir. Une meilleure répartition de l'équipement a mené à un surplus; celui-ci a été vendu et l'argent a été redonné aux municipalités pour qu'elles remboursent leurs créances.

« L'idée, c'est de voir quelle serait la façon d'avoir un meilleur service à coût moindre. On va voir quels sont nos coûts d'opération actuels et quels ils pourraient être si on était regroupés ensemble. Est-ce que ce sera des économies substantielles? C'est ce qu'on veut voir », explique M. Picotte.

ÉCONOMIES D'ÉCHELLE

Son successeur à la préfecture, Jacques Ladouceur, a depuis repris les rênes du projet, qu'il voit d'un bon œil. « En tant que gestionnaire de municipalité, c'est mon devoir de voir s'il y a des économies d'échelle à faire, sans vouloir faire de jeu de mots », affirme-t-il à *La Voix de l'Est*.

« Je suis confiant. À moyen ou court terme, on n'aura pas le choix de faire quelque chose parce que



L'idée de réunir les services de sécurité incendie des municipalités de la MRC fait son chemin depuis quelques années. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

ça devient trop pesant pour les citoyens », renchérit-il.

À Rougemont, on voit la situation positivement. Une résolution pour mandater la MRC à faire réaliser l'étude sera adoptée sous peu, a confirmé le maire Alain Brière. « On a tout ce qu'il faut pour opérer tout seuls, mais en se regroupant, on minimise les coûts, dit-il. On pourrait très bien se regrouper en deux services plutôt qu'un et conserver nos casernes. »

Le conseil municipal de Saint-Césaire a aussi choisi de mandater la MRC pour aller de l'avant avec l'étude, même si la fusion est loin d'être chose faite. « On est d'accord sur le principe que des équipements soient mis en commun, explique le maire Guy Benjamin. On a beaucoup d'actifs qu'on pourrait partager. »

De toute façon, dit-il, cela pourrait devenir inévitable. « Si Québec veut investir pour faire les études de regroupement, ça envoie le message qu'il faut se préparer à ce que ça arrive », note M. Benjamin.

Même son de cloche du côté du préfet Ladouceur. « Mon petit doigt me dit que si le ministère met une somme disponible en ce sens, c'est qu'il va imposer des exigences auxquelles on ne pourra pas répondre si on travaille seul, croit le maire de Richelieu. De toute façon, on a déjà besoin du voisin pour nous aider. »

RÉTICENCES

La question de fusionner les services de sécurité incendies de plusieurs municipalités au sein de la MRC est une patate chaude au plan politique, ont souligné certains maires. « C'est une chasse gardée. Les gens veulent garder leur équipement », a souligné l'un d'entre eux, ajoutant que certaines villes ne souhaitent pas payer davantage.

Ange-Gardien a pour sa part adopté une résolution pour

décliner de donner le mandat à la MRC, arguant ne pas avoir d'intérêt pour la suite. La municipalité bénéficie déjà de l'aide de Saint-Césaire, Saint-Paul-d'Abbotsford et Farnham. « On a annoncé nos couleurs à la MRC. On se voyait mal mettre nos énergies si nos intentions sont peut-être ailleurs », a fait savoir le maire Yvan Pinsonneault.

« Ce n'est pas que nous ne sommes pas ouverts à cette étude. On a le même objectif que la MRC, c'est-à-dire d'offrir un meilleur service à un coût raisonnable tout en répondant aux exigences, mais la solution pour nous n'est pas nécessairement à l'intérieur de la MRC », poursuit-il.

Son homologue de Saint-Paul-d'Abbotsford, Robert Vyncke, abonde en ce sens. Si on s'est prononcé en faveur de l'étude, cela ne signifie pas qu'on souhaite aller de l'avant avec ses conclusions, précise-t-il. « On estime qu'on n'a rien à y gagner, affirme M. Vyncke. À trois — avec Ange-Gardien et Saint-Césaire, où des ententes d'entraide prévalent —, on est suffisamment équipés pour nos besoins. Il n'y a pas de plus-value pour nous, à moins que l'étude démontre quelque chose qu'on n'avait pas vu. Dans ce cas, on est ouverts. »

Rappelons d'ailleurs qu'il y a trois ans, les municipalités de Saint-Paul-d'Abbotsford, de Saint-Césaire et d'Ange-Gardien avaient déjà commandé une telle étude pour regrouper leurs propres services. MM. Pinsonneault et Vyncke aimeraient bien mettre celle-ci à jour et la voir prise en considération dans la future étude.

S'il est convaincu du bien-fondé de l'initiative, M. Ladouceur se veut rassurant. « Aucune municipalité ne sera obligée de faire partie du regroupement si elle ne le souhaite pas », a-t-il précisé.

Dépanneur DÉPANNÉUR
A+ Amical BIÈRE & VIN

Coors Light
Caisse de 18 bouteilles **20,99\$**

GRANDE VARIÉTÉ DE VINS

3\$ Gros muffin ou croissant fromage et bacon + café 12 oz

TIRAGE SOUPER-SPECTACLE POUR DEUX PERSONNES
Gracieuseté du Théâtre des Tournesols Cowansville

789, rue St-Jacques, Granby • 450 375-4806

MÉDECIN
DR STEPHAN GAMACHE M.D
20 ans de pratique dans la région

CMIE Médecine générale
Prise en charge
Infiltrations articulaires et autres
Clinique médicale privée

BROMONT Formulaires (Permis de conduire, CSST, etc.)
Rendez-vous d'urgence

1 844 332-2430
clinique-cmie.com
858, rue Shefford, Bromont (QC) J2L 1C3

ÉCOLES FERMÉES, DÉPLACEMENTS LABORIEUX...

La météo fait des siennes



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Grésil. Neige. Pluie verglaçante. La région a reçu tout un cocktail météo mardi, ce qui a entraîné la fermeture des écoles et a rendu les déplacements laborieux pour les automobilistes et les piétons. Malgré des conditions routières difficiles, seulement une poignée de sorties de route et d'accidents sans gravité ont été rapportés aux policiers.

En raison des conditions climatiques, le transport scolaire desservant la commission scolaire du Val-des-Cerfs et celle d'Eastern Townships a été annulé, tôt mardi matin. Les cours ont été suspendus pour les élèves francophones et anglophones. Des milliers d'enfants et d'adolescents se sont donc retrouvés en congé forcé. Seules la formation aux adultes et la formation professionnelle étaient dispensées au Centre régional intégré de formation de Granby.

Les déplacements automobiles n'ont pas été de tout repos, surtout en matinée. À certains endroits, la chaussée était glacée tandis que dans d'autres secteurs, elle était recouverte de gadoue. Des policiers de la Sûreté du Québec ont d'ailleurs participé à l'opération Dégivreur, qui a été déclenchée pendant plusieurs heures mardi. Des patrouilles de



La prudence était de mise dans les déplacements autant à pied qu'en voiture. — PHOTO ALAIN DION

retenue ont été organisées dans différents secteurs pour faire ralentir les automobilistes. Des remorqueurs étaient postés à des endroits stratégiques, prêts à intervenir.

«On rappelle aux automobilistes de planifier leurs déplacements, de garder une distance sécuritaire avec la voiture qui les précède et de ralentir», indique la sergente Joyce Kemp, porte-parole de la SQ en Montérégie.

Les policiers de la SQ rapportaient environ une centaine de collisions et de sorties de route qui n'ont fait aucun blessé grave, mardi après-midi.

À Granby, les policiers sont intervenus sur les lieux d'une seule collision sans gravité. Du côté de Bromont, les agents rapportent une sortie de route et une collision impliquant trois

véhicules qui a causé des blessures mineures à une automobiliste.

Les piétons aussi ont dû faire preuve de prudence dans leurs déplacements alors que les trottoirs étaient glacés à certains moments dans la journée.

OUBLIEZ LE SKI

La pluie verglaçante et le grésil ont également eu des répercussions pour les opérateurs de stations de ski. Bromont, montagne d'expériences et le Mont Sutton ont fermé leur domaine skiable mardi en raison des conditions climatiques.

La région peut s'attendre à recevoir encore un cocktail météo. Environnement Canada prévoyait de la neige avec un risque de pluie verglaçante.

Des impacts un peu partout

La pluie verglaçante, le grésil et la neige ont contribué à perturber les transports et les activités de nombreux citoyens mardi au Québec.

Les conditions routières ont été dangereuses à plusieurs endroits en raison de la pluie verglaçante reçue en matinée dans l'ouest de la province. Les automobilistes et les utilisateurs du transport collectif ont ainsi mis plus de temps qu'à l'habitude pour se rendre à destination.

En matinée, les conditions routières difficiles ont causé une multitude d'accidents, notamment des carambolages sur

l'autoroute 20 à Saint-Zotique, en Montérégie, de même que sur l'autoroute 40 près de la sortie du boulevard Cavendish, à Montréal. La circulation a aussi été perturbée sur la rive sud de Montréal où la chaussée était glissante à plusieurs endroits. Ce fut le cas sur la route 132 où la circulation a été paralysée à l'heure de pointe matinale.

Au milieu de l'après-midi, Transports-Québec précisait que plusieurs sections de routes étaient partiellement glacées autour de Montréal. Entre Montréal et Québec, les autoroutes 20 et 40 étaient enneigées ou partiellement glacées par

endroit. La chaussée était aussi glacée par endroits à Québec et sur la rive sud.

La Société de transport de Montréal (STM) signalait que le déplacement des autobus subissait de nombreuses perturbations; les retards étaient innombrables en matinée.

À un certain moment, la Société de transport de Laval (STL) a interrompu l'ensemble de son service avant de le reprendre graduellement. En Montérégie, le Réseau de transport de Longueuil (RTL) a averti que des retards et des annulations étaient à prévoir.

À l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau, de nombreux vols ont été retardés ou annulés. Vers 15 heures, on faisait état de 26 départs annulés et neuf retardés. Du côté des arrivées, on annonçait que 28 vols étaient annulés et que 21 étaient retardés.

Plusieurs commissions scolaires ont décrété la fermeture de leurs écoles, notamment dans les régions de Montréal, de Lanaudière, Québec et des Cantons-de-l'Est.

Hydro-Québec a signalé quelques pannes de courant. En début d'après-midi, plus de 4000 clients étaient privés d'électricité, particulièrement dans les régions de Montréal et de la Montérégie.

15 crevettes au choix
servies avec riz et César

9,99\$

Pasta bar

10,99\$

Disponible du dimanche au jeudi dès 16h00 Taxes en sus. Valide à l'achat d'une consommation. Non valide les jours fériés ou les journées thématiques. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion.

Nouveauté bières de microbrasserie.....
.....Salles privées disponibles.....

Le StAMBROISE RESTAURANT PUB
791, rue Principale, Granby

Arrival dans la course aux Oscars

Denis Villeneuve ravi pour son équipe, mais déçu pour Amy Adams

MARC-ANDRÉ LUSSIER
La Presse

Au cours d'une conférence téléphonique, Denis Villeneuve a exprimé sa joie de voir son film *Arrival* recueillir huit mises en nomination dans la course aux

Oscars, mais s'est dit quand même déçu de l'absence d'Amy Adams dans la catégorie de la meilleure actrice.

«Honnêtement, je suis surpris que le film ait obtenu autant de nominations, et cela me procure une joie immense, a-t-il déclaré.

Mais l'absence d'Amy constitue une grande déception. Si vous m'aviez demandé hier quelles étaient mes attentes, je vous aurais répondu que s'il y avait une catégorie où nous étions certains d'y être, c'était celle-là! »

En revanche, *Arrival* est en lice dans la catégorie du meilleur film, ainsi que dans celle de la meilleure réalisation. Une première pour un cinéaste québécois francophone.

«Je fais du cinéma depuis longtemps mais *Arrival* est seulement mon troisième film américain. Je ne pensais pas que ça irait si vite. Ce matin, mes attentes étaient quand même élevées parce que dans la presse américaine, le film figurait dans tous les pronostics.»

Même si *Arrival* est un film américain, Denis Villeneuve estime que l'expertise des artisans québécois — et leur sens de débrouillardise — en ont assuré la réussite.

«Si je suis ici, c'est premièrement grâce à la formation que j'ai reçue au Québec, grâce à un système qui encourage les auteurs, précise-t-il. Ensuite, *Arrival* reste aussi très québécois quelque part. Non seulement le tournage a entièrement eu lieu chez nous, mais aussi toute la post production, les effets visuels, etc. Si tu enlèves l'argent, les producteurs et les comédiens, tout le reste du film est québécois. Je suis tellement fier de ma gang!»

Plusieurs des artisans québécois du film sont aussi en lice aux Oscars, dont Patrice Vermette dans la catégorie de la meilleure direction artistique, Sylvain Bellemare dans la catégorie du montage sonore, Bernard Gariépy



Denis Villeneuve sur le plateau d'*Arrival*, qui a récolté huit nominations dans la course aux Oscars. — PHOTO PARAMOUNT PICTURES, VIA L'ASSOCIATED PRESS

Strobl et Claude La Haye dans la catégorie du meilleur mixage sonore.

PAS DE CRAINTES POUR DOLAN

Un autre réalisateur québécois a cependant dû faire face à la déception à l'annonce des finalistes aux Oscars. Sélectionné parmi les semi-finalistes pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère en décembre dernier, *Juste la fin du monde*, de Xavier Dolan, n'a finalement pas été choisi parmi les cinq longs métrages qui tenteront de remporter la statuette.

Denis Villeneuve ne s'inquiète pas pour autant pour celui qu'il considère comme un ami et qui, il en est certain, aura la chance d'aller cueillir un Oscar un jour.

«La beauté de Xavier, c'est qu'il a un talent gigantesque. Il a, quoi, 26 ans, Xavier? Il a le temps devant lui. Il a beaucoup de films à faire

encore, il a beaucoup de films en lui. (...) Il gagne une quantité incroyable de prix à travers la planète, il ne peut pas gagner tout en même temps, sinon il n'aura plus de défi. Il va gagner un Oscar un jour, Xavier Dolan, il ne peut juste pas tout avoir en même temps, et c'est peut-être sain à quelque part», a-t-il indiqué.

Notons enfin que la version anglaise de *La Guerre des Tuques 3D*, coréalisé par Jean-François Pouliot et le Suttonais François Brisson, n'a pas été retenue dans la catégorie meilleur film d'animation. Le Canadien Ryan Gosling est cependant en lice pour l'Oscar du meilleur acteur pour son rôle dans *La La Land*, qui domine avec 14 nominations, égalisant ainsi le record de *Titanic* et *All About Eve*.

La 89e Soirée des Oscars aura lieu le 26 février.

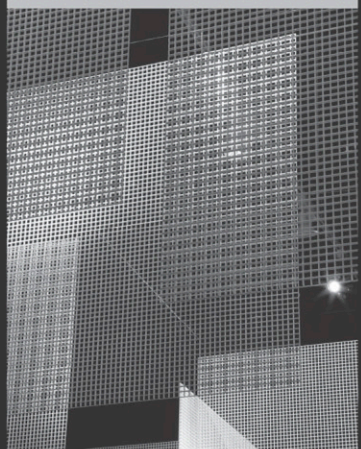
Avec la Presse canadienne et La Voix de l'Est

CENTRE CULTUREL YVONNE L. BOMBARDIER

EXPOSITIONS EN ARTS VISUELS

Du 22 janvier au 23 avril 2017

ANDRÉANNE ABBONDANZA-BERGERON



ÉTIENNE SAINT-AMANT



SUZANNE FERLAND

DANS LE CADRE DU **Festi-Vat** en neige

Venez rencontrer les artistes le **4 février**. Au menu, discussions avec les artistes et activités familiales en lien avec le travail des artistes.

RÉSERVATIONS : 450 532-2250

POUR PLUS D'INFORMATION ET OBTENIR LES DROITS D'ENTRÉE, CONSULTEZ LE SITE WEB.

CENTRE CULTUREL ET BIBLIOTHÈQUE YVONNE L. BOMBARDIER

1002, AV. J.-A. BOMBARDIER, VALCOURT
CENTRECULTURELBOMBARDIER.COM



› ANGEL FORREST EN VEDETTE

La chanteuse Angel Forrest a encore fait belle figure au gala canadien des Maple Blues Awards, qui avait lieu lundi soir à Toronto. L'artiste de Lac-Brome a été couronnée interprète féminine de l'année, un titre qu'elle avait déjà remporté en 2013, 2014 et 2015. Angel Forrest est aussi montée sur scène pour recevoir le trophée du meilleur enregistrement/producteurs de l'année pour son album *Angel's 11* et celui d'auteur-compositeur de l'année. Ces deux prix lui ont été attribués conjointement avec son amoureux, le musicien Denis Coulombe. La *blueswoman* était aussi en nomination pour le prestigieux titre d'artiste de l'année, mais le public a plutôt choisi le guitariste québécois Paul DesLauriers. ISABEL AUTHIER — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK



Une première expérience de rêve

La Granbyenne d'origine Caroline Thisdale a travaillé sur le plateau de *Arrival*

MARIE-ÈVE LAMBERT
marie-eve.lambert@lavoixdelest.ca

GRANBY — Sa toute première expérience en cinéma, Caroline Thisdale l'a eue aux côtés du réalisateur Denis Villeneuve, sur le plateau de *Arrival*, nommé huit fois plutôt qu'une à la prochaine cérémonie des Oscars. Si ce n'est pas être né sous une bonne étoile, on se demande ce que c'est!

« C'est vraiment l'*fun* d'avoir travaillé sur un projet qui est aussi bien reçu et qui, en plus, était géré par un réalisateur qui est reconnaissant envers toute son équipe », se réjouit la Granbyenne d'origine.

Sur ce mégaprojet, tourné en bonne partie à Saint-Fabien, près de Rimouski, et à Montréal, la jeune femme de 26 ans a agi à titre d'assistante à la production. « On était une petite équipe de six personnes et on s'occupait de toute la logistique autour du tournage, indique-t-elle. Le matin, on devait prendre connaissance de ce qu'on allait tourner et de ce

qu'on allait voir dans les différents angles de vue, on déterminait où installer tout le monde. J'ai même eu à dire le fameux "silence, on tourne" à quelques reprises. »

En tant que membre de la régie, elle a aussi « apporté le déjeuner à Denis Villeneuve tous les matins », ajoute-t-elle. « Il est très sympathique. Il s'est présenté à chaque personne de l'équipe et nous disait bonjour à chaque matin. Il nous félicitait quand on faisait bien notre travail, et s'excusait aussi s'il lui arrivait de se tromper. Les employés qui avaient plus d'expérience m'ont dit à plusieurs reprises à quel point c'était rare de travailler avec un réalisateur aussi accessible parce qu'il y a beaucoup de gros égos dans le métier... »

EMPLOI ÉTUDIANT

Avant *Arrival*, Caroline Thisdale avait surtout travaillé sur les plateaux d'émissions qui font la reconstitution de scènes de crimes. « C'est ma *job* étudiante », lance tout bonnement celle qui a étudié en arts et lettres au Cégep de Granby avant d'entamer un baccalauréat en arts visuels à l'UQAM. Ce sont des contacts dans le milieu qui lui ont donné sa chance il y a quelques années.

Malgré les beaux honneurs que récolte son dernier projet, elle ne caresse pas le rêve de faire carrière dans le domaine du cinéma. « C'est très l'*fun*, mais le rythme de vie est trop

instable pour moi et les journées de travail, trop longues — entre 12 et 14 heures pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines d'affilée », dit-elle.

C'est plutôt en relations internationales et en développement durable qu'elle envisage de travailler. Du moins, c'est ce qu'elle est maintenant en train d'étudier.



Caroline Thisdale — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

INTERPLUS

VOUS LANCE UN DÉFI!

Retrouvez LA FORME



DERNIÈRE CHANCE!
L'OFFRE PREND FIN LE 31 JANVIER

POUR

8888

JOURS



Saurez-vous relever LE DÉFI ?
On vous attend chez INTERPLUS

Incluant gym tout inclus, cours de groupe de danse, racquetball et squash

AJOUTEZ 27\$ POUR LE TENNIS. Frais de terrain en sus. Réservation 5 jours.

575 DUFFERIN, GRANBY | 450 375-2552 | WWW.INTERPLUS.QC.CA

AVIS DE NOMINATION

Nous sommes heureux de vous annoncer la venue de **M. Yvan Roy** comme gérant de service dans notre équipe. Bien connu dans la région, M. Roy a su se bâtir une excellente réputation de par sa gentillesse, ses connaissances du domaine de l'automobile et son professionnalisme. Contactez M. Roy dès maintenant pour un rendez-vous.



YVAN ROY



ATELIER MÉCANIQUE P. HAMAN

2000, rue Principale Est, Farnham, 450 293-3127

En 2017,
on se souhaite...



le plus beau
des sourires qui soit!



Atelier du Sourire.com
Clinique Dentaire
Dr André Ménard, Chirurgien-Dentiste

Ouvert le soir . Appels d'urgence.
512, rue du Sud, Cowansville



1.855.531.0092

GRANBY

Les chérubins à l'hôtel de ville

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les chérubins de marbre rapportés d'Europe par l'ex-maire Horace Boivin sont sortis de l'ombre. Ils trônent dans le hall de l'hôtel de ville. Une situation toutefois temporaire, car c'est dans la salle multifonctionnelle de l'église Notre-Dame qu'ils seront disposés, une fois le projet de rénovation complété.

« On les avait (les chérubins). Ils étaient prêts. (...) Pourquoi les garder dans une boîte pendant encore un an et demi, deux ans? », a fait valoir le maire de Granby, Pascal Bonin.

Celui-ci a invité les citoyens présents à la séance ordinaire du conseil, lundi soir, à aller leur jeter un coup d'œil. Leur présence est encore toute nouvelle à l'hôtel de ville, car c'est lundi, dans la journée, que les employés des travaux publics les y ont installés.

Deux des chérubins encadrent l'escalier qui mène à l'étage, tandis que les deux autres sont au haut.

Ces œuvres, qui représenteraient chacune une saison, sont entourées d'une aura de mystère, comme l'a rapporté *La Voix de l'Est* en novembre dernier. Même la Société d'histoire de la Haute-Yamaska dispose de peu d'informations sur les chérubins. Chose certaine, ils sont arrivés à Granby en 1955, dans la foulée d'un séjour d'Horace Boivin en Europe. Les statuettes proviendraient d'une galerie d'art



Les chérubins de marbre rapportés d'Europe par l'ex-maire Horace Boivin sont sortis de l'ombre. Ils trônent dans le hall de l'hôtel de ville. — PHOTO JANICK MAROIS

de Rome, en Italie. Mais la date de leur création est vague.

Les chérubins étaient entreposés au garage municipal depuis deux ans, mais ils ont longtemps séjourné au Zoo de Granby. Plutôt volumineux, les socles sur lesquels ils reposent ont été réduits l'automne dernier, a précisé le directeur des travaux publics, Sylvain Flibotte.

SALLE MULTIFONCTIONNELLE

Les œuvres demeureront ainsi à l'hôtel de ville jusqu'à ce que le projet de transformation de l'église Notre-Dame soit complété. Si le programme de génie mécanique du

Cégep de Granby doit entre autres s'installer dans le sous-sol, la nef, elle, sera transformée en salle multifonctionnelle. Elle sera sous la responsabilité de l'organisme Vie culturelle et communautaire de Granby. C'est dans cette nouvelle salle que les chérubins veilleront sur les Granbyens.

Le contrat pour la réalisation des travaux de réfection doit être accordé ce printemps. Le chantier pourrait s'échelonner sur un an. Les coûts sont estimés à 9 millions \$, dont 5,7 millions \$ sont assumés par la Ville.

Le maire se réjouit par ailleurs

que le sarcophage romain, une autre œuvre offerte jadis à Horace Boivin, suscite l'admiration dans l'entrée de la bibliothèque Paul-O-Trépanier. L'œuvre y a été installée dans la foulée des travaux de rénovation de l'endroit réalisés l'été et l'automne derniers.

« Si on peut le refaire ailleurs, tant mieux! Ça appartient aux citoyens de la Ville de Granby. On veut que les gens les voient (les œuvres) », affirme Pascal Bonin.

« Le but, c'est de faire plaisir à la population, commente également le maire. (...) Les gens de Granby ont un attrait pour le patrimoine. »



Unis contre les punaises de lit
et autres parasites.



MARTIN BEAUDRY | PROPRIÉTAIRE
450 522-3393
martinbeaudry@solutioncimex.com



GESTION PARASITAIRE RESPONSABLE

BIO PESTICIDE
TRAITEMENT À LA CHALEUR

ARAIGNÉES + BLATTES
FOURMIS + PUNAISES DE LIT
PERCE-OREILLES + GUÊPES
SOURIS + RAT
RATON LAVEUR + MOUFETTE
ÉCUREUIL + ETC

PERMIS DU MINISTÈRE

Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec

RÉSULTAT
GARANTI

TÉMOIGNAGE

J'ai vécu une infestation majeure de punaises de lit dans un immeuble de 16 logements, l'équipe de Solution Cimex a su non seulement éradiquer complètement le problème, mais aussi écouter, rassurer, informer et encourager mes locataires, ça fait toute la différence.

J'ai réussi à passer au travers la tempête sans perdre de locataires, ni de mois de loyers. Il est agréable de faire de la business avec des gens professionnels et consciencieux!

François Brière,
Investisseur immobilier

SHERBROOKE

GRANBY

SANS FRAIS 1 877 438-5454

WWW.SOLUTIONCIMEX.COM

SUIVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK



GRANBY EN BREF

Pro-Flam: pas de nouveau délai

GRANBY — À l'origine de plusieurs plaintes du voisinage et d'une longue série de constats, l'entreprise Pro-Flam, située rue Frontenac à Granby, a demandé un délai supplémentaire de 10 jours pour poursuivre ses activités de fabrication de granules de bois. Les élus ont cependant refusé d'accorder ce délai à l'entreprise, lors de la séance ordinaire du conseil. Et ce, même si la demande a été justifiée par le propriétaire de la PME, Jacques McLean, par le gel d'une composante du système de fabrication, à la suite de l'arrêt de la production au début décembre. Mesure plutôt rare, les locaux de Pro-Flam ont fait l'objet d'une interdiction d'accès le mois dernier, car M. McLean refusait d'apporter les correctifs à l'immeuble demandés par la Ville. Cette interdiction a toutefois été levée à la suite d'une entente survenue avec le propriétaire. Celle-ci prévoyait entre autres une période de production de 10 jours, se terminant au plus tard le 31 décembre 2016. L'immeuble doit par ailleurs être libéré le 30 avril 2017. Pro-Flam aurait l'intention de déménager sa production. **MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU**

Aide aux Trinitaires

GRANBY — L'Ordre de la Très Sainte-Trinité (les pères Trinitaires) recevra pour l'année 2016 une subvention équivalente à une exemption de taxes pour la portion de sa propriété qui a accueilli l'imposant projet de jardins communautaires

et collectifs, ont convenu les élus de Granby. Cela représente une somme de 7423,22\$. La même mesure sera appliquée en 2017, une fois le maintien des jardins confirmé. «Ça pénalisait les pères Trinitaires parce que leur terrain est hypothéqué et, eux, ils paient des taxes là-dessus», a fait valoir le maire Pascal Bonin. Selon lui, la Ville souhaite ainsi démontrer son appui à ce projet et aux bénévoles, dont le Granbyen Lionel Maltère, qui le pilotent. «On n'a à peu près rien donné pour ces jardins-là. C'est un juste retour des choses. (...) On reconnaît le travail qui a été effectué», a dit M. Bonin. L'été dernier, quelque 130 lots ont été aménagés dans ce vaste jardin. **MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU**

Dons à des organismes

GRANBY — La Fondation Gérard-Bossé, la Fondation Ma vie en main ainsi que les Chevaliers de Colomb, conseil 9842 Sainte-Trinité, pourront récupérer certains éléments dans le cadre du projet de réaménagement de l'église Notre-Dame et de la démolition du presbytère Notre-Dame. Ces organismes ont demandé à la Ville de profiter de divers équipements de rangement, de mobilier et d'éclairage qui seront mis de côté dans la foulée de ces travaux. La Ville a répondu favorablement à leur demande, car cela permettra de réduire la quantité de matériaux expédiés aux sites d'enfouissement. Le don des équipements sera supervisé par le service des travaux publics. La Société d'histoire de la Haute-Yamaska sera pour sa part mise à contribution afin de récupérer les

éléments ayant une certaine valeur patrimoniale, est-il précisé dans le sommaire décisionnel remis aux élus, dont les médias ont obtenu copie. Les «bancs et éléments de mobiliers mobiles» devraient par ailleurs être vendus lors d'un encan, dont la date n'a pas encore été déterminée, est-il aussi mentionné.

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU

Palmer Cox, personnage historique

GRANBY — La Ville de Granby apporte son appui à la Société d'histoire de la Haute-Yamaska (SHHY), qui souhaite que l'écrivain et dessinateur Palmer Cox soit reconnu à titre de personnage historique au plan national. La SHHY a entrepris des démarches à cet effet l'automne dernier. Une pétition a, entre autres, été mise en ligne à l'attention du ministère de la Culture et des Communications du Québec. À ce jour, elle a recueilli 173 signatures. «On trouve qu'il a été très important pour le Québec. Il a rayonné partout dans le monde. Malheureusement, Palmer Cox est un peu tombé dans l'oubli. On souhaite que sa valeur soit reconnue», a expliqué à *La Voix de l'Est* l'automne dernier la directrice adjointe de la SHHY, Cecilia Capocchi, qui s'occupe du dossier. Palmer Cox est né près de Granby en 1840. Il a connu un grand succès au Canada, aux États-Unis et en Europe avec les aventures des Brownies. Il s'est installé à Granby en 1904 et y est demeuré jusqu'à son décès en 1924, dans la demeure qu'il a fait construire, le Château Brownie de la rue Elgin. **MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU**

ARMOIRES DE CUISINES DIMENSIONS Suivez nous sur f

Au plaisir de réaliser ensemble votre projet!

Luc Landry, propriétaire
Designer cuisiniste
Nicole Desautels

- ESTIMATION GRATUITE
- SERVICE DE DESIGNER D'INTÉRIEUR
- SALLE DE MONTRE

152, RUE PRINCIPALE, COWANSVILLE | 450 263-4448

LASERTAG INVASION GRANBY

- Bureau
- Équipes sportives
- Écoles
- Familles
- Amis

SALLE DISPONIBLE
Jusqu'à 60 personnes
Possibilité d'apporter buffet et boissons alcoolisées

365, RUE YORK, GRANBY
450 994-3266
www.lasertaginvasion.com

3 BROCHETTES SUPRÊMES

BAR À SOUPES ET SALADES
GRATUIT
à l'achat de l'un de ces plats en salle à manger.

Savourez-les aussi au comptoir et à la livraison!

SCORES

Poulet et côtes levées

925, RUE PRINCIPALE GRANBY • 450 770-2000

Au comptoir et à la livraison, obtenez 1 salade au choix gratuite.

Présentations suggérées. Offres valables pour un temps limité dans les rôtisseries Scores participantes. Taxes en sus. Ne peuvent être combinées à aucune autre offre ou promotion. Scores et le logo Scores sont des marques de commerce déposées de PDM Royalties Limited Partnership utilisées sous licence. © Groupe Restaurants Imvescor Inc., 2017. Tous droits réservés.

COMMENTAIRE

Mieux payer l'élu municipal

MICHEL LALIBERTÉ

michel.laliberte@lavoixdelest.ca



Intéressante critique samedi dans nos pages de Jocelyn Beaudoin sur les salaires des élus de Sainte-Cécile-de-Milton. L'ancien candidat d'Option nationale et du Bloc québécois s'offusque des augmentations de salaire qu'ils se sont octroyées le 16 janvier. Une hausse de 6000 \$ pour le maire (son salaire est maintenant de 25 000 \$) et de 2000 \$ pour les conseillers (salaires de 8300 \$). Avec cela, les élus ont convenu de majorer annuellement leur salaire de 2,5 %.

M. Beaudoin trouve le tout « indécent », surtout, fait-il remarquer dans une lettre d'opinion parue samedi, que le maire Paul Sarrazin a indiqué le soir même de l'assemblée du conseil que les employés de la municipalité ne verront leur salaire augmenter que de 1 % cette année.

Le tout, à première vue, semble en effet indécent et inéquitable pour les employés de la municipalité de 2128 habitants. La question de fond se trouve cependant ailleurs : les membres du conseil de Sainte-Cécile-de-Milton méritent-ils une telle augmentation salariale ? Absolument ! Comme, d'ailleurs, les maires et conseillers de nombre de municipalités au Québec.

Quiconque s'intéresse un peu au monde municipal réalise que les élus municipaux reçoivent souvent des salaires indécents pour accomplir leur travail. Mer et monde leur sont demandés, mais des salaires ridicules leur sont proposés. Leur chèque de paie est sans commune mesure avec toutes les responsabilités qui leur incombent et celles qui ne cessent de s'ajouter.

Les élus doivent avoir un vaste champ de connaissances pour faire leur travail. Ils sont appelés à prendre des décisions importantes touchant la voirie, le développement économique, l'urbanisme, la protection de l'environnement, la sécurité publique et l'offre culturelle, de loisirs et de sports. Pour y arriver, ils doivent consacrer des dizaines d'heures par semaine à la lecture de documents, s'informer des projets sur la planche à dessin et assister à des rencontres de comités. Ils se réunissent aussi à fréquence régulière avec leurs collègues et la direction générale.

Partons de l'hypothèse que les

conseillers de Sainte-Cécile-de-Milton consacrent en moyenne 10 heures par semaine à leur fonction (une donnée très conservatrice). Cela leur confère un taux horaire de 15,96 \$ l'heure (8300 \$/52 semaines/10 h). On est loin d'être en présence de voleurs !

Le fait que les conseils municipaux forment des gouvernements de proximité ajoute au stress de leur travail. Ils portent leur chapeau d'élu en tout temps. Les citoyens les appellent à la maison pour les entretenir de leurs doléances. Ils se font interpellé (parfois apostropher) à l'épicerie, sur les pistes cyclables, au terrain de jeu, dans la rue Principale.

A contrario, les députés provinciaux (salaire de base de 90 850 \$) et fédéraux (170 400 \$) n'ont pas à s'expliquer de manière aussi directe ou imprévue à leurs commettants. Ils jouissent d'une certaine quiétude quand ils vaquent à leurs occupations citoyennes.

Les salaires des élus sont balisés par la Loi sur le traitement des élus municipaux. Le législateur a fixé des seuils minimaux par tranche d'habitants. En s'en tenant à cette formule, le maire de Granby, dont la ville compte 67 286 habitants, recevrait un salaire minimum de 45 496,18 \$. Une hérésie. Son salaire, a décidé le conseil, est plutôt de 85 546 \$, un montant qui reflète mieux la charge de travail et la disponibilité exigées par la fonction.

Le plus gros problème de la rémunération des élus municipaux est qu'ils doivent eux-mêmes se voter des augmentations. Mais dès qu'ils agissent en ce sens, il se trouve des citoyens pour les dénoncer, comme on l'a vu récemment à Sainte-Cécile-de-Milton. Cette réaction refroidit souvent les membres du conseil qui craignent d'être taxés de profiteurs.

Cette peur explique pourquoi les élus municipaux sont aussi mal payés. Certains conseils ont adopté des résolutions pour hausser leurs salaires de 2 à 2,5 % chaque année. Bien qu'il s'agisse de sages décisions, cela ne permet pas d'ajuster leurs salaires à des niveaux acceptables.

La tâche des élus municipaux est immense, les tapes de félicitations, rares et les critiques, nombreuses. Ils méritent d'être payés décemment !

LE FLÉAU DES TEXTOS AU VOLANT



LA VOIX DES LECTEURS

Lettre à Jean-François Lisée

M. Lisée, le discours que vous avez tenu, le dimanche 15 janvier au Conseil national du Parti québécois, sur le nationalisme économique était fort pertinent. Oui, pertinent, car il nous rappelle que le Québec fier et prospère que nous voulons retrouver en chassant les libéraux est justement, à l'origine, et vous l'avez souligné, une œuvre entreprise dans les années 60 par les libéraux de Jean Lesage, le grand responsable de notre Révolution tranquille. Vous proposez aux Québécois d'aller plus loin encore au plan de la prospérité, au plan de la fierté et de l'autodétermination. C'est bien !

Mais pour emprunter ce chemin avec assurance, et ensemble comme Québécois, vous avez raison, il faut aller chercher ces libéraux nationalistes, mais aussi fédéralistes de bonne foi. Oui, pour ce faire, reporter le référendum en 2022 est une clé d'approche qui peut être rassurante, mais selon moi, ce n'est pas suffisant pour les rassurer, et tous les Québécois, hors de tout doute.

Ne faudrait-il pas, en effet, ajouter deux autres éléments stratégiques à votre plateforme : 1) annoncer dès maintenant, et officiellement

au Congrès de l'automne prochain, la question référendaire pour le mandat de 2022 — voulez-vous que le Québec devienne un pays indépendant ? — et fixer le OUI gagnant à 55 % (ainsi pas de chicane, moins de peur et de division et surtout un ralliement plus facile pour les régions ayant voté NON, possiblement Montréal, l'Outaouais et peut-être même encore la région de Québec...); 2) à la reprise des travaux en février, oser même proposer une motion (ce qu'auraient dû faire les libéraux, qui ne sont plus ceux de Jean Lesage depuis longtemps, à l'occasion du 150e) demandant au fédéral d'ouvrir la constitution pour y accueillir le Québec en tant que premier peuple fondateur du Canada, et ce, par l'inscription d'une déclaration d'identité explicite qui implique des pouvoirs souverains en matière de culture, de langue et d'immigration, entre autres dispositions.

Puis attendre la réponse, si nécessaire pendant tout le 150e, ne serait-ce pas une façon positive, et surtout en lien avec le respect de soi et de notre histoire, de souligner cette fête en tant que Québécois plutôt que de recycler le palmarès de nos frustrations historiques à l'égard

du Canada ? S'il n'y avait pas de réponse ou que celle-ci était négative, cette situation serait bien sûr fort rassembleuse de tous les Québécois pour envisager le saut vers l'indépendance. Mais si elle était positive, ne serait-ce pas un plus, à la fois pour le Québec et le Canada ?

Aussi, bien sûr, comme vous l'avez proposé, discuter et convenir d'ici 2022 d'une constitution nationale est primordial. Mais pas question que ce soit l'objet d'un OUI ou d'un NON lors du référendum de 2022. Mais oui, elle est nécessaire pour éclairer chaque citoyen quant au pays qu'il devra avoir en tête en prévision de ce référendum que vous annoncez.

Si vous osiez, monsieur Lisée, et le PQ au Congrès de l'automne, aller aussi loin, selon l'esprit de Jean Lesage et de Jacques Parizeau qui avait appuyé Meech, ceci donnerait le message clair et rassembleur que l'autodétermination du peuple québécois est compatible avec le Canada donc à l'intérieur de celui-ci, ou à défaut, à l'extérieur, et cela s'appelle l'indépendance.

Denis Forcier
Shefford

EN BREF

Retour du Défi OSEntreprendre dans Rouville

Le Défi OSEntreprendre revient dans la MRC de Rouville pour une 19^e année. Les entrepreneurs intéressés ont jusqu'au 14 mars 2017, avant 16 h, pour déposer leur dossier de candidature en ligne. Celle-ci doit inclure un texte de présentation accrocheur et décrivant le projet soumis. Les participants retenus auront la chance de se faire valoir aux échelons local, régional et national du concours. Une activité de remise de prix aura lieu au début du mois d'avril prochain et couronnera les lauréats de la MRC de Rouville. Pour connaître tous les critères d'admissibilité, ainsi que la liste des catégories et des prix spéciaux, les renseignements sont accessibles en ligne au www.OSEntreprendre.quebec. Pour plus d'informations, communiquer avec Yannick Rétif, conseiller aux entreprises et responsable du Défi OSEntreprendre pour la MRC de Rouville au 450-460-2127, poste 325, ou par courriel à yretif@mr-crouville.qc.ca. **LA VOIX DE L'EST**

Partenariat entre le Séminaire Sherbrooke et le Château-Bromont

Le Domaine Château-Bromont s'associe avec le programme Techniques de gestion hôtelière, au niveau collégial, du Séminaire de Sherbrooke afin de faire profiter l'un de ses étudiants de la prochaine cohorte (2017-2019) d'un stage rémunéré à l'été 2018. L'étudiant sélectionné verra également ses frais de scolarités, un montant avoisinant les 1500 \$, payés par le Domaine Château-Bromont. L'étudiant pourra durant son stage et ses études alimenter différentes chroniques sur les réseaux sociaux tout en prenant part à différents événements médiatiques en lien avec le programme Techniques de gestion hôtelière du Séminaire de Sherbrooke et le Domaine Château-Bromont. Le Domaine Château-Bromont est un partenaire du programme depuis dix ans avec une offre de stages régulière et par

l'embauche de finissants. Notons que le Séminaire de Sherbrooke a développé une nouvelle formule qui permet à ses étudiants de recevoir leur diplôme en seulement deux ans. **LA VOIX DE L'EST**

Anciens de Jean-Jacques-Bertrand recherchés

En vue des célébrations du 50^e anniversaire de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand (J-J-B), à Farnham, ses anciens élèves et employés sont invités à se manifester. François Audette, qui a pris part à l'organisation du 25^e, du 30^e et du 35^e anniversaire de l'établissement, collige actuellement les coordonnées de ceux qui ont déambulé dans les corridors de l'école. Son annonce publiée jeudi sur le site Gens de Farnham lui a permis de recenser 600 anciens de J-J-B, mais il espère compléter sa liste d'ici le grand jour. Il suffit de lui envoyer nom, courriel et année (s) de fréquentation à frank2806@videotron.ca. **LA VOIX DE L'EST**

Centre de santé dentaire Robert Cabana



Robert Cabana d.d. Denturologiste

Consultez une équipe de plus de **40 ans d'expérience** ayant au-delà de 14 000 prothèses réalisées



Dr Eric Chatelain Dentiste généraliste

114 St-Charles Sud, Granby • 450 372-6511
www.robertcabana.com • robertcabana@bellnet.ca



POUR RÉALISER VOS PROJETS DE CONSTRUCTION

COFFRAGE DE TOUS GENRES

- Résidentiel
- Commercial - Industriel
- Agricole - Isolant

- DALLES, BALCONS, TROTTOIRS
- GOUDRONNAGE
- FINITION DE PLANCHER
- BÉTON

msapro@videotron.ca

111, rue Authier | St-Alphonse-de-Granby | 450 375-4055 | 450 521-2226

INCROYABLE... DU JAMAIS VU CHEZ INTERPLUS!

PROMO FÉVRIER 2017

GYM MARDIS JEUDIS WEEK-ENDS

APRÈS-MIDI

GYM TOUT INCLUS

- COMPRENANT
- › GYM
 - › Douches
 - › Sauna infrarouge
 - › Supervision d'un entraîneur en tout temps sur le plancher

Santé Canada recommande de faire de l'exercice 2 à 3 fois semaine...

à seulement

125\$ +tx

pour un abonnement annuel

INTERPLUS

L'offre prend fin le 28 février. *Samedis et dimanches à partir de midi

575, rue Dufferin, Granby 450 375-2552

Uber veut blanchir ses chauffeurs

EXCLUSIF

Le Soleil

La répression contre Uber n'aura-t-elle servi à rien? La multinationale réclame l'arrêt des procédures contre des centaines de chauffeurs dont la voiture a été saisie pour pratique illégale du taxi. Ses avocats estiment que les contrôleurs routiers n'avaient pas le pouvoir d'enquêter sur ses activités au Québec et notamment de commander des transports sous un faux profil de client.

Une requête en exclusion de la preuve et en arrêt des procédures a été déposée le 19 janvier au palais de justice de Québec. Elle est liée au dossier particulier d'un chauffeur d'Uber, dont le véhicule a été saisi dans la capitale à l'été 2015. Les procureurs d'Uber, qui représentent tous ses «partenaires chauffeurs», ont proposé d'en faire une cause type, le jugement pouvant éventuellement s'appliquer à des centaines de dossiers

semblables toujours en attente. La Cour du Québec a accepté.

Le travail des agents de Contrôle routier Québec sera au cœur des débats à venir au cours des prochains mois. Pour procéder à l'interception de transporteurs illégaux tout en amassant des preuves, ceux-ci ont pris l'habitude de recourir à l'application mobile d'Uber pour commander des transports. Utilisant leur vrai nom au départ, ils ont rapidement dû se forger de fausses identités, car leurs comptes étaient bloqués au fur et à mesure par Uber.

Au point de rendez-vous, les chauffeurs ne trouvaient pas de clients, mais des contrôleurs routiers et un remorqueur, lesquels s'occupaient respectivement du constat d'infraction (entre 350 et 1250 \$ d'amende) et de la saisie.

Or, selon les avocats d'Uber, les contrôleurs routiers bénéficiaient alors de pouvoirs d'inspection et de saisie qui ne leur permettaient pas d'aller aussi loin. Ils en veulent pour preuve le fait que le gouvernement du

Québec a renforcé leurs pouvoirs dans la *Loi concernant le transport par taxi* entrée en vigueur le 8 septembre, soit plus d'un an et demi après les premières arrestations.

Désormais, l'article 67.1 indique spécifiquement que l'agent de la paix chargé de l'application de cette loi «peut agir comme enquêteur». L'article suivant, 67.2, ajoute que «toute personne autorisée à agir comme inspecteur ou enquêteur ne peut être poursuivie en justice pour des actes accomplis de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions». Pareille protection est accordée aux policiers.

AGISSEMENTS «ILLÉGAUX ET ABUSIFS»

Les procureurs d'Uber en concluent que les agissements des contrôleurs routiers avant le 8 septembre étaient «illégaux et abusifs», car ces derniers ne bénéficiaient pas du pouvoir d'enquête.

Référant à la jurisprudence en matière de provocation de l'infraction par des policiers, les



Alors qu'ils multipliaient les saisies de véhicules, les contrôleurs routiers n'avaient pas le pouvoir d'enquêter sur les activités d'Uber au Québec, plaident les avocats de la multinationale. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

avocats sont aussi d'avis que le *modus operandi* des contrôleurs routiers ne passera pas le test des tribunaux. Comme le but était d'inciter les chauffeurs à commettre une infraction, ils en parlent comme d'un «grave abus de pouvoir» et plaident que la preuve ainsi recueillie doit être exclue.

En plus de réclamer l'arrêt des procédures, ce qui aurait pour effet d'annuler les constats d'infraction et les amendes correspondantes, Uber demande à la cour d'ordonner

le remboursement des sommes déposées à titre de cautionnement pour la libération du véhicule saisi. Pour une première, le montant fixé par la cour était de 530 \$, mais les frais pouvaient doubler, voire tripler en cas de multiplication des infractions.

Dans tous les cas, c'est la compagnie Uber qui a assumé les frais de cautionnement à la place des chauffeurs. Aucune amende n'a été payée puisque les infractions sont systématiquement contestées.

CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE

Profitez de nos rendez-vous rapides
ET CHANGEZ VOTRE FAÇON DE VOIR LA VIE



- Examens de la vue
- Dépistage des maladies de l'oeil
- Traitements pharmacologiques
- Clinique pour les yeux secs
- Urgences oculaires sans rendez-vous
- Suivi de patients diabétiques

Dre Marie-Michelle Clair, Dre Mélanie Beaudry et Dr Gilbert Fortier, optométristes

Saviez-vous que nous pouvons obtenir pour vous une copie de votre ancien dossier ?

OPTO

RÉSEAU

Changer la face du monde

Ouvert le samedi

Opto-Réseau Granby
800, rue Principale, Granby
450 915-3222

L'équilibre entre santé, bien-être et esthétique.

Po

+

L'unique clinique
MÉDICO-esthétique
à Magog.

Médecine & Esthétique Magog-Orford

Venez chercher les réponses à vos questions, à savoir quels traitements sont sécuritaires et quelles technologies sont reconnues scientifiquement efficaces.



L'unique clinique médico-esthétique à Magog!

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui avec Dr D. Garant, md, omnipraticienne.

«En toute confiance»

SERVICES OFFERTS :

- Traitement de varices - Rajeunissement cutané au laser - Traitement du double menton
- Rajeunissement des mains et du décolleté - Chirurgies mineures (kystes, lipomes)
- Traitement des verrues - Examen préemploi

2400, rue Principale Ouest, Magog

819 847-4449

po-plus.com

PROGRAMME PODIUM

Une entreprise d'ici se démarque

ANTOINE LACROIX
antoine.lacroix@lavoixdelest.ca

SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON — L'entreprise Normandin, qui se spécialise dans la transformation de métal en feuille, s'est démarquée par sa bonne gestion des ressources humaines dans le cadre du programme Podium, auquel une centaine de PME manufacturières québécoises ont participé.



L'entreprise de Saint-Valérien-de-Milton Normandin fait de la découpe (laser, plasma, jet d'eau et oxycoupage), pliage, roulage et soudure de tous les types de métaux, depuis plus de 25 ans. — PHOTO TIRÉE D'INTERNET

« Nous l'avons appris aujourd'hui. Nous sommes extrêmement heureux de cette nouvelle, lance Louis Veilleux, président de l'entreprise établie à Saint-Valérien-de-Milton. Je pense que le fait que nous ayons une équipe intéressée, heureuse au travail fait en sorte qu'on se démarque. Le positivisme fait partie de notre philosophie. »

Selon M. Veilleux, une belle ambiance de travail règne chez Normandin, qui emploie 65 personnes. « Tout le monde a un sourire dans la face. Nous travaillons sérieusement, mais toujours dans le plaisir. On sait que ce n'est jamais acquis, que ce n'est jamais fini, donc on travaille toujours sur l'amélioration du climat de travail », indique-t-il.

Louis Veilleux a bon espoir que Normandin sera déclarée grande gagnante lors du gala dévoilant les lauréats, le 30 mars prochain au Windsor de Montréal. L'événement

de prestige sera animé en humour par Stéphane Bellavance. « Nous faisons partie d'un groupe où on a tous la même philosophie et où nos entreprises sœurs ont gagné des prix semblables. On a une recette gagnante », soutient le président.

Huit entreprises ont été retenues dans quatre catégories pour leurs pratiques d'affaires exemplaires, soit « gestion de la production », « gestion des ressources humaines », « innovation - R et D Ingénierie » et « performance globale ». Soulignons la présence de Verbom, de Valcourt, dans la catégorie innovation.

Le programme d'amélioration d'entreprise Podium est l'initiative de la STIQ, une association multisectorielle d'entreprises

manufacturières québécoises. « STIQ est fière d'aider les PME manufacturières d'ici à s'améliorer dans le cadre du programme Podium. Nous souhaitons reconnaître l'excellence des pratiques d'affaires que nous avons constatée dans de nombreuses entreprises innovantes. Il est primordial de souligner les accomplissements de ces manufacturiers qui ne cessent de se réinventer et sont l'une des locomotives de notre économie » a souligné Richard Blanchet, président-directeur général de STIQ.

Normandin fait de la découpe (laser, plasma, jet d'eau et oxycoupage), pliage, roulage et soudure de tous les types de métaux depuis plus de 25 ans.

Ouvert même le samedi de 9 h à midi

Charles CARON 90 & fils inc. ANS À VOTRE SERVICE

Les spécialistes du traitement d'eau

Gamme complète d'appareils de traitement d'eau en inventaire





Puits artésiens - pompes à eau sel d'adoucisseur de qualité supérieure en magasin

À votre service depuis 1924 - 4 GÉNÉRATIONS



CHARLES



MARC



JEAN



YANNICK

568, rue Desjardins Nord, Granby RBQ : 1504-0454-06

450 378-2919 www.puitscaron.com



PAPETERIE ATLAS

32 Boul. Pie IX (coin Boivin) Granby Qc. J2G9G9
Tél. 450-777-4039 fax 450-777-2332
www.papeterieatlas.com











Commencez l'année du bon pied avec le Centre podiatrique Lambert!

Bonne année!






Centre podiatrique
VOTRE PROFESSIONNEL
POUR LA SANTÉ DE VOS PIEDS



Orthèses Cryos
 Traitements des ongles incarnés
 Traitements des verrues plantaires
 Soins de pieds

centrepodiatrielambert.com • 400, rue Principale, bureau 201, Granby • 450 372-4735

CLINIQUE DE SANTÉ
ET D'ESTHÉTIQUE DENTAIRE**Beauchemin**

Nous voulons souhaiter la bienvenue au
Dre Rébecca Mossaad qui se joint à notre équipe
pour les services de chirurgie buccale.



D^{re} Caroline
Beauchemin
Dentiste généraliste

D^{re} Rébecca
Mossaad
Dentiste généraliste

450 378-8966 • 27, rue Elgin, suite 1, Granby

DANS LE CADRE DU 150^e DE WATERLOO

Nouveau souffle pour les Plaisirs d'hiver

ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

WATERLOO — Après plus de dix ans de présentation, l'événement Plaisirs d'hiver de Waterloo proposera une programmation renouvelée cette année. Une autre façon pour la municipalité de souligner son 150^e anniversaire.

Tout se déroulera au parc Robinson les samedi et dimanche 4 et 5 février. Durant ces deux journées de carnaval — auquel la Ville consacre un budget d'environ 5000 \$ —, les participants auront l'occasion de découvrir de nouvelles activités. L'euro-bungee sur trampolines acrobatiques et le soccer-bulle feront partie de la programmation du samedi après-midi.

Au même moment, l'animation ambulante sera assurée par Firmain le pingouin et M. Bonhomme de neige. Glissade sur tubes, jeu gonflable pour les bambins et tire sur la neige occuperont également les visiteurs.

Ce même après-midi, on dévoilera une sculpture sur glace illuminée à l'effigie du 150^e de la municipalité.

En soirée, l'ambiance sera résolument musicale avec du patinage sur l'anneau de glace, à la lueur des réverbères. Dans le parc, les



Le Carnaval des Plaisirs d'hiver battra son plein au parc Robinson de Waterloo.

— PHOTO FOURNIE

fêtards pourront se rassembler au coin du feu. Les patineurs — et les hockeyeurs — auront également accès à un espace abrité pour chausser leurs patins et se réchauffer au besoin.

Le sport sera à l'honneur le dimanche après-midi. Séances de zumba familial, essais de *fat bikes*, initiation au ski de fond, surface de « soccer-pool », tout sera pensé pour occuper les petits et les grands.

« On présente une programmation diversifiée, indique le responsable des Fêtes du 150^e, Philippe St-Denis. On a choisi des activités au goût du jour qu'on avait vues ailleurs. Le *fat bike*, notamment,

risque d'être vraiment l'*fun*. Il y aura un court sentier aménagé autour du parc pour permettre aux gens de l'essayer. »

Toutes les activités seront gratuites, rappelle-t-il.

Si l'édition des Plaisirs d'hiver de 2016 avait été gâchée par le mauvais temps, M. St-Denis souligne que la majeure partie des activités prévues cette année pourront avoir lieu beau temps mauvais temps. « On espère quand même un peu de neige... », glisse-t-il.

Pour l'horaire détaillé des activités ou en cas de météo incertaine, on consulte le [facebook/150waterloo](https://www.facebook.com/150waterloo) ou le www.150waterloo.com.

Mes résolutions 2017:

- Prendre soin de moi
- M'assurer que mon sommeil est récupérateur
- Prendre rendez-vous avec les experts de

La Clef du Sommeil

www.laclefdusommeil.ca

3003, rue Brodeur Ouest, St-Alphonse-de-Granby 450 991-3838

AUSSI DRUMMONDVILLE ET ST-JEAN-SUR-RICHÉLIEU

Dimanche au jeudi

Vos étoiles en spécial*

Plats principaux

14⁹⁵\$ Brochette de poulet

15⁹⁵\$ Médaillon de porc

17⁹⁵\$ Filet de doré

19⁹⁵\$ Médaillons de filet mignon et 3 crevettes papillon

Soupe du jour incluse!

Entrées

Soupe du jour

Incluse avec un plat principal de ce napperon

3⁹⁵\$ Escargots à la bourguignonne

Desserts

2⁹⁵\$ Baklava

3⁹⁵\$ Brownie

3⁹⁵\$ Crème caramel

845, rue Principale, Granby (dans les Galeries de Granby) 450 360-0444 www.auvieuxduluth.com

*Offre valide dans les restaurants Au Vieux Duluth® participants pour une durée limitée. Fêtes et jours fériés exclus. *Ces offres peuvent être annulées en tout temps sans préavis.

QUÉBEC

Un conducteur accusé d'avoir causé la mort d'une femme enceinte

La Presse canadienne

QUÉBEC — Le jeune automobiliste de 22 ans qui a mortellement heurté une femme enceinte qui traversait la rue, le 10 août dernier à Québec, a été formellement accusé, mardi au palais de justice de Québec, de négligence criminelle ayant causé la mort et de deux chefs de négligence criminelle ayant causé des lésions corporelles.

Fait inusité, une de ces deux dernières accusations concerne le bébé de la victime, qui avait été blessé et qui est né le jour même lors de l'intervention du personnel médical qui l'a mis au monde en tentant de sauver la mère.

Jonathan Falardeau-Laroche a été appréhendé lundi à l'issue de l'enquête du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Selon les éléments d'enquête disponibles, le jeune homme ne s'est



Jonathan Falardeau-Laroche — PHOTO LE SOLEIL

pas arrêté au passage piétonnier où s'était engagée Marie-Pier Gagné, heurtant mortellement la jeune femme de 27 ans.

Il avait poursuivi sa route et heurté deux voitures plus loin, causant

des blessures à l'occupante de l'une d'elles, ce qui explique le troisième chef d'accusation.

L'hypothèse de départ était que le jeune homme avait subi un malaise alors qu'il conduisait.

ÉPILEPSIE

Le quotidien *Le Soleil* avait révélé en octobre que l'accusé, qui souffre d'épilepsie, avait rencontré son médecin le matin même de l'accident et que ce dernier lui avait recommandé de ne plus conduire sa voiture.

Jonathan Falardeau-Laroche a pu recouvrer sa liberté moyennant un engagement de 10 000 \$. Il lui est formellement interdit de conduire tout véhicule à moteur et doit se soumettre à un suivi médical et prendre ses médicaments sous ordre de la Cour.

Il reviendra devant le tribunal le 24 avril prochain pour la suite des procédures.

EN BREF

Des ossements humains trouvés à Westmount

Un entrepreneur en construction a découvert des ossements humains en effectuant des travaux de rénovation la semaine dernière dans une maison de Westmount, sur l'île de Montréal. En entrevue à Cogeco Nouvelles, l'entrepreneur a

dit croire que les ossements tombés du plafond du sous-sol de la vieille maison de l'avenue Victoria, le 18 janvier, étaient ceux d'un très jeune enfant. Les restes humains étaient entourés de vieux papier journal. Aucune date précise de parution n'y apparaît, mais on peut y lire un texte traitant d'événements de l'époque où Maurice Duplessis était premier ministre. Maurice Duplessis a dirigé le

gouvernement du Québec de 1936 à 1939 et de 1944 jusqu'à sa mort, en 1959. Les enquêteurs de la section des homicides du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ont pris en charge le dossier. Des analyses des restes humains pourraient déterminer la cause et l'année du décès. Le couple qui habite la maison en est propriétaire depuis 1978. LA PRESSE CANADIENNE

Depuis plus de 35 ans

LE BLEU DES CHAMPS

Financement disponible

THERMOPOMPES MURALES ET CENTRALES

Passez l'hiver au chaud dans le confort de votre demeure

Dépositaire MITSUBISHI ELECTRIC

831, route 112, Saint-Césaire • 450 469-3483

De la création de modèles exclusifs et uniques, aux inspirations en boutique, nous serons pour vous...

Créateurs d'émotion.

Venez vous inspirer à notre boutique et au Salon de la Mariée 2017

BIJOUTERIE **DÉZIEL** JOAILLIERS

NOMMÉE BIJOUTERIE DE L'ANNÉE PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE DES REPRESENTANTS EN BIJOUTERIE

906, rue Principale, Granby | 450 375-1555 | bijouteriedeziel.com | f

#1 en accessoires de salle de bain et cuisine

Visitez notre salle de montre

SABOURIN Ltée PLOMBERIE

632 Dufferin, Granby | 450 372-1138
www.plomberiesabourin.com

Riobel

Votre rêve devient réalité

139, rue Paradis Saint-Alphonse-de-Granby QC J0E 2A0 + 450 994.4384

1679, rue Sherbrooke Magog, QC J1X 2T5 + 819 769.0562

Cuisines Ambiance

www.cuisinesambiance.com

ENTENTE ENTRE QUÉBEC ET SES CADRES

Fin des bonis, plus en salaires

La Presse

EXCLUSIF

Québec abolit définitivement les bonis au rendement pour les cadres. Mais leurs augmentations de salaire seront un peu plus généreuses que celles accordées aux syndiqués, a appris *La Presse*.

Après que leur versement eut été suspendu depuis 2010-2011, les bonis au rendement sont maintenant éliminés pour les 27 000 cadres de la fonction publique et des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

La loi 100 du gouvernement Charest avait entraîné la suspension de ces bonis qui représentaient un peu moins de 2 % de la masse salariale des cadres. Cette mesure a été renouvelée année après année. Mais fait peu connu, certaines catégories de cadres ont continué d'en bénéficier. C'est le cas des conseillers en gestion de ressources humaines des cégeps, par exemple.

Selon l'entente entre Québec et ses cadres, qui est intervenue en décembre et que *La Presse* a obtenue, « les dispositions liées au boni au rendement ou toute autre rémunération incitative sont abrogées à compter des exercices financiers débutant en 2016, et ce, pour l'ensemble des hors-cadres, cadres et personnes dont les conditions de travail sont assimilables à celles du personnel d'encadrement ».

«PROBLÉMATIQUES SECTORIELLES»

En contrepartie, Québec a accepté de débloquer des sommes afin d'apporter des « correctifs pour solutionner des problématiques sectorielles ». Les associations de cadres déplorent que l'écart de rémunération avec certaines catégories de syndiqués se soit amenuisé au fil du temps, par exemple.

Des augmentations moyennes de 3,5 % sont prévues pour régler ces « problématique » d'ici 2019-2020, dont une première tranche de 1,5 % en 2017-2018. Elles varieront donc d'une catégorie de cadres à l'autre.

Grâce à cette mesure, les cadres obtiennent davantage que les syndiqués. L'écart est de 1,1 %.

Au Conseil du Trésor, on explique que les deux ententes sont « comparables » dans la mesure où les cadres ont accepté l'abolition des bonis au rendement et fait des concessions au chapitre de la retraite.

Comme *La Presse* le rapportait en décembre, le principal enjeu des pourparlers portait sur le régime de retraite, dont le déficit est de 1,8 milliard. Le gouvernement, les cadres actifs et les retraités contribuent à le résorber par diverses mesures.

« Si le gouvernement a pu dégager une certaine marge pour [les salaires], c'est en compensation des efforts qu'on a faits dans le régime de retraite », soutient le président de l'Association des cadres des collèges du Québec, Charles Simard.

Expulsé au nom de l'intégrité

François Legault se résigne à montrer la porte au député Claude Surprenant

Le Soleil

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU — François Legault a expulsé son député de Groulx, Claude Surprenant, du groupe parlementaire de la CAQ. Le chef caquiste dit refuser que M. Surprenant, au centre de plusieurs controverses depuis 10 jours, entache la réputation d'« intégrité » de son parti; une marque qui constitue son ADN, ajoute-t-il.

La décision d'expulser le député a été prise au deuxième et dernier jour d'une réunion de l'aile parlementaire de la Coalition avenir Québec à Saint-Jean-sur-Richelieu. François Legault a insisté sur le fait que c'est « l'accumulation » de dossiers qui l'a conduit à la prendre.

Cette accumulation démontre « un manque de jugement par rapport aux standards éthiques élevés auxquels les élus de la CAQ doivent se conformer. Je n'accepterai jamais que l'intégrité de notre formation politique soit entachée », a déclaré François Legault.

Bien que la décision ait été difficile à prendre sur le plan humain, M. Legault veut pouvoir faire comprendre aux Québécois qu'il a réussi un test de leadership en la prenant. « Je veux pouvoir regarder les



Claude Surprenant a été expulsé du caucus caquiste au dernier jour d'une réunion de l'aile parlementaire à Saint-Jean-sur-Richelieu. — PHOTO LE SOLEIL

Québécois en pleine face et leur dire que la CAQ est un parti intègre. »

Une colère qui montait dans l'opinion publique lui a aussi forcé la main.

Chose certaine, cette affaire a bousillé le plan de communication qu'avait préparé le deuxième groupe d'opposition pour cette réunion.

M. Surprenant siégera désormais comme député indépendant, au moins le temps que durera l'enquête ouverte par le Commissaire à l'éthique et à la déontologie. La CAQ passe ainsi de 21 à 20 élus au Salon bleu.

LES ÉLÉMENTS ACCUMULÉS

Le réseau Cogeco a révélé récemment que le député de Groulx a réclamé à l'Assemblée nationale 487 \$ de frais de déplacement alors qu'il s'était déplacé avec des collègues, dans leur voiture. Il a remboursé cette somme depuis. Il a expliqué qu'il s'agissait pour lui d'être compensé pour deux déplacements qu'il avait effectués précédemment entre Montréal et Québec, mais pour lesquels il n'avait pas réclamé de remboursement.

Il a par ailleurs reconnu avoir fait appel à sa conjointe, qui est architecte, pour des travaux de réaménagement à son bureau de circonscription. La dépense de 700 \$ a été autorisée par l'Assemblée nationale. Mais « il est vrai que ce n'est pas l'idéal », a-t-il admis lundi.

Claude Surprenant a aussi réclamé des frais pour deux chambres d'hôtel à Québec parce que ses enfants étaient allés le voir dans la capitale. L'Assemblée nationale lui a remboursé l'une des deux chambres, soit 150 \$.

Il semble que cette réservation ait davantage été faite pour passer un moment de vacances en famille dans la capitale que pour y travailler. Le séjour s'est déroulé au début d'août 2015 et personne à la CAQ ne se souvient avoir vu M. Surprenant à son bureau à ce moment-là.

Le député a lui-même exprimé des regrets à propos de chèques en blanc qu'il a libellés et qui auraient permis, selon lui, à une ancienne employée de son bureau de circonscription de s'emparer de quelque 9000 \$.

PLOMBERIE CARIGNAN INC.
Résidentiel | Commercial | Industriel

CMMTQ
Corporation des maîtres plombiers du Québec

Travaux de plomberie
Inspection par caméra - Nettoyage et débouchage haute pression
Localisation de bris - Drain de fondation - Excavation

Jean-Yves Carignan
www.PlomberieCarignan.com
450.378.7473

RÉALISEZ VOS PROJETS 2017

« Pourquoi ne pas vérifier ce que des acheteurs pourraient payer aujourd'hui pour une propriété comme la vôtre? »

*STATISTIQUES CENTRIS, FCIQ, CUMULATIF 2016

RE/MAX Impact C.L.
Agence immobilière
Licencié indépendant et autonome
de RE/MAX Impact inc.
2603, avenue Sainte-Anne, St-Hyacinthe
Bur. : 450 771-7707 Cell. : 450 531-9595

CHRISTIAN LALUMIÈRE
Courtier immobilier agréé
christianlalumiere.ca

Les Échos du Mont



COLLÈGE
MONT
SACRÉ
COEUR

Publi-information

La tribune des élèves
du Collège
Mont-Sacré-Cœur



AURÉLIE TRANG

400 CADEAUX ET 200 JOYEUX ENFANTS

Nous sommes un groupe de 23 élèves du Collège Mont-Sacré-Cœur. Dernièrement, nous avons eu la chance de participer à la grande collecte annuelle de cadeaux de notre école. Tout d'abord, il fallait amasser 400 cadeaux pour 200 enfants défavorisés, âgés de 1 mois à 11 ans. Un cadeau pour Noël et un autre pour leur anniversaire. Pour cette étape, toute l'école y a contribué. Puis, l'après-

midi, c'est au tour du groupe de Mont-Engagement de passer à l'action. Emballer 400 cadeaux en moins de 2 heures, c'est un gros challenge!

Bref, en premier lieu, nous prenions un cadeau selon le sexe et l'âge de l'enfant. Ensuite, nous devions savoir si le cadeau est pour Noël ou pour un anniversaire. Recevoir un présent avec des petits sapins sur l'emballage lors de sa fête, ça fait un peu bizarre! Enfin, des bénévoles nous ont donné la quantité nécessaire de papier pour emballer le jouet. On a recommencé ces étapes pendant 1 h 30. C'était fou! Tout le monde était dans l'ambiance de Noël et nous étions tous joyeux, tant du côté des élèves, des profs que des bénévoles.

Lorsque nous avons eu terminé d'emballer les 400 cadeaux, l'étape la plus amusante de la journée a commencé : la chaîne humaine. Il fallait faire une chaîne qui partait du 2^e étage, jusqu'à la cour arrière de l'établissement! Les élèves des jeunes explorateurs nous ont aidés. Je plains ceux qui se retrouvaient à la fin de la chaîne, car ils devaient tenir une montagne de boîtes! Nous avons bien rigolé! Pour terminer, on a fini de descendre tous les présents. On a pu partir chez nous, la journée était terminée.

C'est une journée formidable qui restera gravée dans la mémoire de tous et j'espère bien pouvoir y participer également l'an prochain.

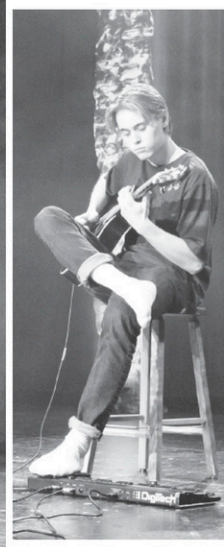


FLORENCE
FORTIN-CODERRE

Un spectacle ÉPOUSTOUFLANT

Le 22 décembre, au collège Mont-Sacré-Cœur, a eu lieu le spectacle amateur. Ce spectacle permet aux élèves du collège de montrer leurs talents au reste de l'école. Il y a eu des prestations de danse, de chant et de musique. Tout cela présenté par trois animateurs joués : Victor Rousseau, Oriane Roy et Julianne Payeur qui jouaient le rôle d'aventuriers qui visitent le collège. Un spectacle de *cheerleading* a entamé l'ouverture de ce spectacle. Bien sûr, le numéro de danse que les professeurs ont présenté a beaucoup amusé les spectateurs avec leurs costumes loufoques. Des chansons telles que « *Je vole* » ou « *Qui a le droit* » ont été présentées par des artistes talentueux. Plusieurs spectacles ont fait participer et lever la

foule. Il y a même eu du «body surfing»! Évidemment, s'il y a la moindre anicroche, Réjean notre technicien, est là. Avec son équipe de professeurs et d'élèves, lumières, musique et fumée faisaient resplendir les artistes. Les trois pianistes et le guitariste nous ont épatés de leur savoir-faire. Plusieurs numéros de danse parascolaires nous ont été présentés. Les danseuses étaient synchronisées et les chorégraphies nous stupéfiaient par leur originalité. Bien sûr, quelques numéros étaient accompagnés de musique de Noël, comme le numéro de danse des élèves de 1^{er} et 2^e secondaires. Il y a même eu une chorégraphie de ballet sur la musique de Félix Leclerc : « *Le p'tit bonheur* ». Le clou du spectacle a évidemment été le groupe de musique composé d'un batteur, de trois guitaristes et d'un chanteur qui ont interprété le succès : « *Seven Nation Army* » composé par *The White Stripes* ainsi que « *Masser l'ambition* » une chanson composée par Étienne Lavallée, un élève du collège.



Et une fois terminé, c'était LES VACANCES!



ANNIE DURAND-MARANDI,
CLOÉ DION, AUDREY ROY

Vous avez dit «TEAMGUAT»?

«TEAMGUAT»? QU'EST-CE QUE C'EST? À QUOI ÇA SERT? ÇA MANGE QUOI EN HIVER?

En fait, c'est un groupe constitué de 30 élèves et de trois enseignants qui vont se lancer, sous peu, dans une aventure extraordinaire : un stage de coopération internationale de huit jours au Guatemala. La destination principale, Antigua, au centre du pays. Depuis un an, le groupe se prépare avec enthousiasme à ce voyage humanitaire en participant à des camps, en suivant des cours d'espagnol et en assistant à diverses rencontres informatives. Enfin, ça y est! La date prévue pour le décollage, le 22 février, approche à grands pas! Mais il y a encore beaucoup de choses à faire : collecte de fonds et de matériel scolaire, découverte de l'itinéraire, promotion du voyage, etc. Tous les membres du groupe comptent les nuits avant le jour «J». N'ayant jamais fait ce genre de voyage, la plupart des participants sont à la fois excités et craintifs, parce qu'ils ne savent pas vraiment à quoi s'attendre. Heureusement, avec l'organisme *TEAM* (Tous les Enfants de l'Autre Monde), la « *TeamGuat* » est épaulée dans ses démarches. Sylvain Fillion, le fondateur de l'organisation, les accompagne depuis le début pour les préparer à tous les défis qu'ils rencontreront lors de leur voyage.

Puisque *TEAM* œuvre surtout auprès des enfants, les stagiaires travailleront entre autres dans des écoles à repeindre des murs, à réparer le matériel, à distribuer des effets scolaires et des denrées et à s'occuper des enfants afin de se sensibiliser à leur cause, d'apprendre à connaître leur mode de vie et de leur apporter un peu de bonheur.

Les jeunes espèrent que ce stage sera un succès ainsi qu'une aventure enrichissante, tout comme celui du Pérou, qui a eu lieu il y a deux ans, et qui a été le premier voyage humanitaire à être organisé par le collège. Ils désirent faire une différence dans ce monde, aussi minime qu'elle puisse paraître. Car après tout, « on ne change pas le monde dans le cadre d'un stage en développement, on se change soi-même et c'est comme ça qu'on change le monde ensuite ». (Mireille Chilloux, directrice générale de l'organisme Mer et Monde)



B

Avocats inc.
450 372-3545

M^e Robert D. Brisebois
Présent à vos côtés
depuis plus de 40 ans.

UNE ÉQUIPE
UN PARTENAIRE

DROIT CORPORATIF • DROIT CIVIL • DROIT FAMILIAL

LB Avocats inc. 201-170, rue de Sherbrooke, Cowansville • 450 266-1700
www.lbaavocats.com

EC **ĒBĒNISTERIE CLERMONT**

- Armoires de cuisine
- Vanités
- Meubles sur mesure

• Stratifié • Bois • Mélamine • Tendances mode

www.EbenisterieClermont.com
Shefford | 450 531-4324

La carie progresse chez les enfants

La Presse

En 2015, 5700 enfants au Québec ont dû subir une anesthésie générale à l'hôpital ou en clinique spécialisée en raison d'une réparation dentaire si importante qu'elle ne pouvait se faire dans un cabinet ordinaire de dentiste. Alors que la carie dentaire de la petite enfance est particulièrement fulgurante, le temps d'attente moyen pour une telle intervention dépasse aujourd'hui les neuf mois dans les hôpitaux montréalais.

« La carie, c'est loin d'être banal, dit la D^{re} Marie-Ève Asselin, chef du département de médecine dentaire au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine. On voit de nombreux enfants atteints de cellulites faciales que l'on doit traiter avec des antibiotiques et qui doivent souvent être hospitalisés plusieurs jours. »

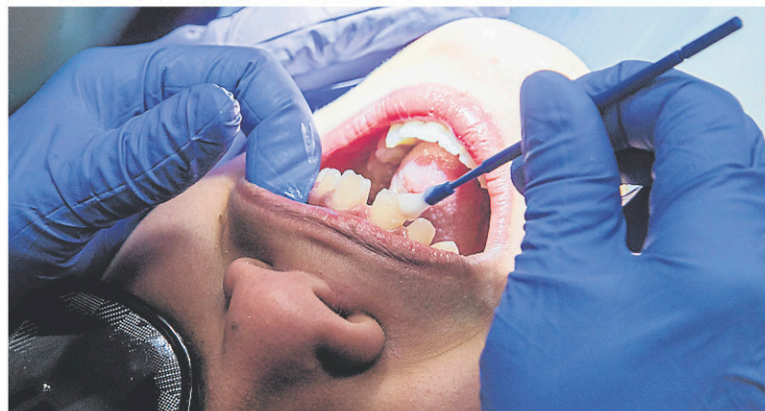
Les caries peuvent aussi dégénérer en abcès cérébral, voire causer la mort, ajoute-t-elle, évoquant le cas du jeune Américain Deamonte Driver, mort en 2007 d'une infection consécutive à une carie.

« La carie de la petite enfance est extrêmement agressive: très rapidement, en quelques mois, un enfant peut se retrouver avec 10 à 20 caries dans la bouche », poursuit-elle.

Le temps en salle d'opération est limité, en matière dentaire comme pour d'autres problèmes de santé, et les dentistes pédiatriques, trop peu nombreux. Dans tout le Québec, on n'en compte que 58.

Résultat: les listes d'attente sont longues, même dans un hôpital comme Sainte-Justine, où l'on ne traite que les enfants ayant déjà un problème médical et qui sont, dès le départ, particulièrement vulnérables.

« Nous sommes débordés, admet



Le temps en salle d'opération est limité, en matière dentaire comme pour d'autres problèmes de santé, et les dentistes pédiatriques, trop peu nombreux. Dans tout le Québec, on n'en compte que 58. — PHOTO LA PRESSE

la D^{re} Asselin. L'attente varie de 9 à 12 mois. »

Mais si la carie de la petite enfance est particulièrement fulgurante, cela signifie que pendant cette attente, l'état de l'enfant se dégrade? « On priorise les cas les plus urgents, mais oui, pendant ce temps-là, les caries progressent. »

Être dentiste pédiatrique, ce n'est pas la discipline la plus sexy pour un dentiste fraîchement diplômé, fait-elle observer. Soigner des enfants, elle adore cela, mais c'est une vocation. Ça demande plus de temps, et « comme un certain nombre de soins pour enfants sont couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec, c'est moins lucratif pour les dentistes. »

UNE MALADIE ÉVITABLE

Ce qui est frustrant, poursuit la D^{re} Annie Marleau, c'est que la carie « est une maladie qui peut être évitée ». « Nous, les dentistes, de même que les autorités en santé publique, on devrait faire plus de sensibilisation. Ça fait 25 ans que je pratique. La carie a reculé pour les autres

groupes d'âge, mais pas pour les enfants de 0 à 5 ans. Il est surprenant de voir à quel point les parents ne sont pas tellement mieux informés de nos jours. »

La D^{re} Marie-Josée Pilon observe que l'un des gros problèmes, « c'est que les parents achètent trop souvent la paix. »

« Oui, la génétique joue dans le développement des caries, certains ont naturellement la bouche plus acide que d'autres, note-t-elle. Mais la plupart du temps, la carie est liée à de mauvaises habitudes de vie. Les parents ont peur que leurs enfants pleurent, alors ils laissent souvent tomber le brossage de dents. »

Les dentistes et hygiénistes interrogés notent que les enfants qu'elles voient sont issus de toutes les couches de la société. « Les enfants défavorisés, immigrants ou de parents peu instruits sont peut-être plus à risque, mais les gens instruits ne savent souvent pas davantage comment bien brosser les dents d'un enfant », dit Marie-France Cartier, hygiéniste dentaire.

LT
RÉFRIGÉRATION & CLIMATISATION
LUC THERRIEN INC.

VOUS SEREZ TOUJOURS BIEN !

CET HIVER FAITES UNE UTILISATION JUDICIEUSE DE L'ÉNERGIE !

Nous vous offrons :

- Les plus grandes marques en chauffage pour plus de confort, de performance, de fiabilité et d'économies d'énergie **YORK** **FUJITSU**
- Des produits éligibles aux subventions et aides financières gouvernementales
- Les garanties les plus solides sur le marché

OPTIONS DE PAIEMENT EXCEPTIONNELLES avec : **S FINANCIÈRE SNAP RÉSIDENTIEL**

Luc Therrien Pdg

190, rue Robinson Sud, Granby **450 777-3933**
www.refrigerationlt.com

Licence R.B.O.: 8004-4563-63

Cake Design

Cake Design Cupcakerie
spécialiste des grandes occasions

MARIAGES 2017
N'oubliez pas de réserver votre gâteau personnalisé !

194, rue Denison Est
Granby

450 375-0520 • cakegranby.com • f

Trump donne le feu vert à l'oléoduc Keystone XL

La Presse canadienne

CALGARY — L'oléoduc Keystone XL, de TransCanada, a maintenant le feu vert des gouvernements américain et canadien.

Le président américain Donald Trump a signé mardi matin un document qui ouvre la voie à la construction de l'oléoduc Keystone XL, qui doit transporter le pétrole issu des sables bitumineux de l'Alberta jusqu'aux raffineries du sud des États-Unis. Le nouveau tronçon relierait l'Alberta au Nebraska, au cœur des États-Unis, où il rejoindrait un réseau existant d'oléoducs.

M. Trump a indiqué aux journalistes, dans le bureau ovale, que la décision serait assujettie aux modalités qui seront renégociées par Washington. Il a ainsi annoncé mardi que Washington exigerait dorénavant que les oléoducs soient fabriqués aux États-Unis, mais on ignore comment l'administration américaine pourra appliquer cette mesure.

L'ancien président Barack Obama avait bloqué l'oléoduc Keystone XL à la fin de 2015, affirmant qu'il nuirait aux efforts des Américains pour atteindre les cibles de la convention internationale sur les changements climatiques, négociée à Paris.



Donald Trump a signé mardi matin un document ouvrant la voie à la construction de l'oléoduc Keystone XL, qui doit transporter le pétrole issu des sables bitumineux de l'Alberta jusqu'aux raffineries du sud des États-Unis. — PHOTO NICHOLAS KAMM, AFP

TRUDEAU FAVORABLE AU PROJET

En point de presse à Calgary, où sont réunis les ministres du gouvernement canadien depuis lundi, le premier ministre Justin Trudeau a indiqué avoir eu deux conversations avec M. Trump, à qui il a manifesté son appui envers le projet. Il estime par ailleurs que la construction de l'oléoduc ne serait pas un obstacle qui pourrait empêcher le Canada de respecter ses obligations dans la lutte contre les changements climatiques.

« J'ai souligné (à Donald Trump) que oui, je suis en faveur de ce projet, qui va amener de bons emplois pour les Albertains, de la

croissance économique. (...) L'Alberta a mis une limite absolue aux émissions de gaz à effets de serre qui va nous permettre de remplir nos responsabilités pour la lutte contre les changements climatiques », a-t-il assuré.

« Ce que nous disons depuis longtemps, c'est qu'on ne peut pas séparer l'économie et l'environnement au XXI^e siècle. Les gens savent que nous devons bâtir de bons emplois et créer de la croissance économique tout en protégeant l'environnement, et c'est exactement ce que nous sommes en train de faire. »

M. Trudeau a ajouté que l'approbation d'oléoducs permettait de

réduire le transport ferroviaire du pétrole à travers le pays.

CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES

Un peu plus tôt, les ministres fédéraux avaient réitéré leur appui au projet Keystone XL, juste avant l'annonce du président Trump à la Maison-Blanche.

La ministre des Affaires étrangères Chrystia Freeland, aussi responsable du commerce entre le Canada et les États-Unis, a rappelé que le projet, appuyé par les libéraux alors qu'ils étaient dans l'opposition, respecte le désir du gouvernement canadien de concilier environnement et emplois.

« Nous croyons fermement qu'il est non seulement possible mais vital de mettre en place des politiques solides en matière de changements climatiques

— le gouvernement canadien n'est jamais allé aussi loin en imposant un prix au carbone —, et en même temps permettre l'acheminement de nos ressources naturelles vers les marchés » d'exportation, a soutenu la députée torontoise, née en Alberta.

Interrogé sur la nécessité d'un nouvel oléoduc pour « faire sortir » le pétrole de l'Alberta, après l'approbation par Ottawa de l'agrandissement de l'oléoduc TransMountain vers le Pacifique, le ministre des Transports, Marc Garneau, a soutenu que « le besoin est toujours là ».

« Vous savez que le Canada est le premier pays vis-à-vis la vente d'énergie aux États-Unis, et c'est quelque chose qui continue pour le moment, alors je pense que si l'oléoduc est bâti, c'est parce qu'il y a un besoin », a-t-il estimé.

EN BREF

LIBRE-ÉCHANGE

L'accord Canada-UE franchit une autre étape

L'accord de libre-échange qui liera le Canada et l'Union européenne a franchi une nouvelle étape

importante mardi quand il a été adopté par le comité commercial du Parlement européen, ce qui ouvre la voie à sa ratification le mois prochain. Le comité a voté à 25 contre 15 en faveur de l'accord, avec une abstention. L'Union européenne affirme que cet accord éliminera pratiquement toutes les barrières commerciales et ajoutera

environ 12 milliards d'euros aux échanges avec le Canada chaque année, stimulant la croissance et la création d'emplois des deux côtés de l'Atlantique. Elle assure que l'entente n'empêchera pas les gouvernements d'intervenir pour protéger les normes environnementales ou sociales en cas de besoin. **ASSOCIATED PRESS**

HYUNDAI
Cowansville

postes à combler

- DIRECTEUR(TRICE) COMMERCIAL(E)
- CONSEILLER(ÈRE) AUX VENTES

• Avec expérience • Aptitudes pour la vente
• Conscientieux(euse) • Dynamique • Bilingue

Contactez M. Pierre Bernard au 450 263-3000 • pbernard@hyundaicowansville.ca

ESVD
ÉCOLE SECONDAIRE DU VERBE DIVIN

L'École secondaire du Verbe Divin est à la recherche d'un technicien en informatique (35 h/semaine)

Qualifications requises :
Avoir 2 années d'expérience pertinente dans le domaine.

Profil de compétences recherchées :
Aptitude à travailler en équipe, savoir programmer ou modifier des applications maison, à assumer la gestion de réseaux et à effectuer les dépannages les plus complexes auprès des utilisateurs de l'informatique.

Entrée en fonction : le 6 février 2017

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 1^{er} février à Monsieur Jean Striganuk, directeur général.
Courriel : dirgen@verbedivin.com

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

PÉPINIÈRE ABBOTSFORD

Leader dans le domaine horticole établie depuis plus de 50 ans est à la recherche d'un (e) candidat (e) pour combler un poste de

Adjoint(e) administratif(ve) / service à la clientèle
emploi saisonnier temps plein (8-10 mois par année), poste ouvert immédiatement

Principales tâches et responsabilités :

- Répondre aux besoins et demandes des clients
- Support administratif (bureautique, marketing)

Exigences :

- DEC en administration ou équivalent;
- Expérience en service à la clientèle et en vente;
- Intérêt pour l'horticulture, un atout;
- Bonne maîtrise du français et de l'anglais (parlés et écrits);
- Bonne connaissance et efficacité en informatique (suite Office);
- Excellente polyvalence, dynamisme, entregent, débrouillardise;
- Disponibilité et flexibilité sur l'horaire en période de pointe printanière;
- Capacité à travailler sous pression et à relever des défis;
- Aptitude à assumer des responsabilités.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae par courriel ou par télécopieur :
admin@pepinierereabbottsford.com • Téléc. : 450 379-5158

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
 Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

laVoixdel'Est

VISA **MasterCard** **Interac**

PRENEZ NOTE QUE:
 Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.
 Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.
 Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée.

386139V

2349
 Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand
 Courtier immobilier

Cell.: 450 **375-1621**
 Bur.: 450 **378-4120**

RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

Pour des **RÉSULTATS**
BERNARD est là!

• SUCCESSION • RÉSIDENTIEL
 • COMMERCIAL • IMMEUBLE À REVENU
 • VENTE ET ACHAT

Sutton
 L'immobilier nous habite
 Agence immobilière

À VOTRE SERVICE

BERNARD ROUSSELLE
 Courtier immobilier
 450 521-7211

Plus qu'un conseiller...
 ... un ami

Yves Paquette
 Courtier immobilier

CELL.: 450 775-9940
 BUR.: 450 378-4120

RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

Estimation gratuite
 Un seul appel suffit
 yvespaquette.com

VOS COURTIERS HYPOTHÉCAIRES...

HYPOTHECA
 Granby.ca

Sylvain Côté 450 777.HYPO Pierre Côté

LES PLUS BAS TAUX - SERVICE GRATUIT

7685 Condos à vendre

À VENDRE OU À LOUER, rue St-Michel, libre 1^{er} mars, 450 776-0031.

7737 Logements à louer Granby

104 PINARD, grands 5½, 2e et 3e ét., entièrement rénovés, références, enquête de crédit requise. Libres imm. Promotion disponible. 450 777-5613, Nancy ou François

2½, RUE GILL À 415\$; ST-JACQUES, 395\$, Rabais de 50\$/ms pour les 6 premiers mois. 450 776-0031

Beau grand 4½, 1er étage, pl. flottant et cér., rangement au s-sol, s.lavage séparée, rue Bertrand, libre octobre, 720\$. 450 522-9235

BEAU GRAND 4½, sect. Parc Terry Fox. Très tranquille. À partir 650\$, libre imm. FAUT VOIR! 450-360-4676.

GRAND 4½, bien éclairé, 1er et 3e étage, libre imm. au 1er juil. 61 Pinar, 450 776-2648

GRAND 4½, idéal pour personne semi-retraitee ou seule, près poste de police, non fum., pas d'animaux 450 378-7263, 450 531-4265

PRÈS DES GALERIES
 4½, immeub. 50 ans et +, pl. béton, frais peint et rénové, 619 Honorat-Lucier, 1er juillet ou possibilité à partir d'avril, 610\$ 450 558-7434, 450 378-5272

7738 Logements à louer en région

! À partir de 3½ à 480\$ / 4½ à 550\$
AU COEUR DU VILLAGE
 À SUTTON

Spacieux, asp. central, s. de lav., ascenseur, conciergerie. 450 538-5641

COWANSVILLE, grand 5½, remise ext., libre imm., 615\$/mois. 100\$ de rabais pour les 6 premiers mois. Info : 450 776-0031

7762 Maisons à louer

5 CHAMBRES à coucher, 1 salle d'eau avec salle de lavage, 1 s/bains complète avec salon et cuisine. 1er mars. 1,000\$/mois électricité incluse. Enquête de crédit. Pas d'animaux. 362 Séraphine, Ange-Gardien. 450-293-4696.

7767 Bureaux et locaux à louer

Bâtisse commerciale de 3000 pi.ca.
 33, St-Jude Sud
 Porte de chargement 12 pieds, libre imm.
 Info : 450 405-7078 ou 450 776-0423

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

MASSAGE 450 956-0725
 Relaxation - 7 jours - Granby

7786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-2433
JeanFortin.com

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS
 Syndics autorisés en insolvabilité

7786 Services financiers et impôts

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite. MNP syndic de faillites, GRANBY
450-361-559
 Siège social: Montréal

Prêt hypothécaire privé, 1er et 2e rang. Financement Brissou. 1-866-566-7081

7819 Messages personnels

1A MASSAGE DE DÉTENTE
 Pour hommes 40 ans + lundi au samedi de 11 h à 19 h. Anne : 450 991-0516

Je te reçois chez moi, discrète, propre 36B, 110 lb, 40 ans, yeux pers, lingerie.
 ♥ Julie ♥ 450-330-0206

★★★ JOLIE DEMOISELLE 46 ANS ★★★
 Reçoit et se déplace 7 jours / 7.
 450 558-1966

7833 Possibilités d'affaires

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES
 Local Commercial à partager
 Pour commerce de détail, services ou autres.
 Excellentes conditions.
 Vous avez un projet ? Nous avons une partie de la solution.
 Info : Jean, 450-204-7270

7834 Offres d'emploi

AGROMEX nous embauchons !

Transformation alimentaire
 Emballage et coupe de viande
 Postes permanents de jour
 Du lundi au vendredi de 7h-15h30
 Temps supplémentaire volontaire et à volonté
 Salaire de 12.99\$/h à l'embauche
 Toute une gamme d'avantages!
 Pour tous les détails :
 www.fmenard.com/emplois
 Vous aussi,
 faites partie de la tradition familiale!
 Faites nous parvenir votre candidature à rh@fmenard.com ou par fax 450-293-4291

AIDE-CUISINIER(IÈRE) RECHERCHÉ(E)

Bonne capacité de travailler en équipe
 De 20 à 25 h / semaine et +
 Expérience serait un atout
SERVEUR (EUSE) DEMANDÉ(E)
 Poste à temps partiel, 2 à 3 jours / semaine
 Avec expérience
 Apportez CV du mardi au samedi
 au 5387 Foster, Waterloo

Besoin 10 journalier(ère)s à St-Alphonse de Granby, 13\$/h avec possibilité de permanence, 450-646-3200

7834 Offres d'emploi

CLINIQUE DENTAIRE DEROUET CARDINAL
 recherche
 hygiéniste dentaire
 Avec expérience et anglais parlé
 Minimum 3 jours / semaine.
 Faire parvenir cv par télécopieur:
 450-539-4832

RECHERCHE 3 camelots motorisé pour la région de Granby et Cowansville, bienvenue au personnel retraité revenu intéressant, Daniel Lapointe, 450 777-4542.

7834 Offres d'emploi

COIFFEUSES DEMANDÉES
 à temps plein et partiel.
 Diplôme en coiffure.
 Dynamiques, sociables
 Cell.: 450 522-7886 ou 450 830-1974

COUTURIÈRE RECHERCHÉE
 VOUS SOUHAITEZ L'AUTONOMIE. NOUS VOUS OFFRONS UNE EXCELLENTE OPPORTUNITÉ. CLIENTÈLE ET REVENU GARANTIE. POUR INFO : JEAN 450 204-7270

GRUPE

GUY ST-LOUIS

COWANSVILLE
 TOYOTA MAZDA NISSAN

Nous sommes à la recherche de

TECHNICIEN COMPAGNON
APPRENTI MÉCANICIEN
CONSEILLER TECHNIQUE (AVISEUR)

Exigences :
 • Permis de conduire valide
 • Motivation, ambition, esprit d'équipe

Avantages :
 • Salaire concurrentiel
 • Programme complet d'avantages sociaux

Sébastien Paradis, directeur du service
 sparadis@cowansville.toyota.ca
 Télécopieur : 450 263-9379

NAP GLADU
 Au service de votre productivité
 Delivering Productivity

NAP Gladu, une entreprise manufacturière qui se spécialise dans la fabrication et l'aiguillage d'outils de coupe pour le bois et le métal recherche pour son usine située à Marieville un :

CONCEPTEUR DE PRODUCTION

Tâches :
 - Concevoir et dessiner des outils de coupe à partir des spécifications des clients.

Exigences et conditions de travail :
 - DEC complété en génie mécanique;
 - Bilinguisme (fonctionnel);
 - Connaissance des outils de coupe (atout important).

Salaire et avantages sociaux très intéressants.

Veillez faire parvenir votre C. V. au :

Service des ressources humaines
 NAP GLADU
 2115, rue Saint-Césaire
 Marieville QC J3M 1E5
 cviens@napgladu.com ou par télécopieur : 450 460-4998

7834 Offres d'emploi



Nous recrutons Ouvrier(ère)s horticoles et aide cuisinier 6 postes à combler

Des jeunes adultes âgés entre 16 et 30 ans. Qui ne fréquentent pas l'école à temps plein. Qui sont sans emploi. Intéressés par l'agriculture biologique.

Début du projet : 17 février 2017

- Formation technique et des ateliers de développement personnel;
- Contrat de 22 semaines; 35 heures/sem.
- Horaire de jour. Disponibilité soirs et fin de semaine;
- Rémunéré au salaire minimum.

Viens te joindre à notre équipe pour une expérience riche en apprentissage !

Contactez-nous ou envoyez-nous votre C.V. aux coordonnées suivantes :

305, rue Principale Ouest, Saint-Paul-d'Abbotsford
Tél. : 450 379-5079 • Télécopieur : 450 379-5464
insertion@jardinsdelaterre.org • www.jardinsdelaterre.org

Ce programme est rendu possible grâce à la contribution de :



7834 Offres d'emploi

CUISINIER(IÈRE) pour résidence de 60 personnes. Horaire de travail 7 jours sur 15, temps plein 11h/jr, avec expérience. **AUSI PRÉPOSÉ(E)** aux bénéficiaires, 5 jours sem. 5 heures/jour doit posséder PDSB et RCR, loi 90 un atout. Info : 438 881-9579.

RESTAURANT DI CARLO
serveur (euse) demandée avec exp. temps plein, se présenter avec C.V. au 28 rue Dufferin



Bessette Automobiles inc. recherche

CARROSSIER APPRENTI OU AVEC EXPÉRIENCE

- Temps plein
- Salaire selon compétences
- Avantages sociaux
- Formation continue

Si ce poste vous intéresse, contactez Jean-Pierre Ouellet 450 263-4000, poste 345

jeanpierre.ouellet@bessetteautomobiles.com



Nous sommes à la recherche d'un candidat sérieux, responsable, ayant une excellente forme physique pour combler le poste suivant :

Camionneur

Exigences :

- Disponible immédiatement
- Permis de conduire classe 3
- Diplôme de sec. V
- Beaucoup d'entregent
- Bonnes connaissances géographiques des régions de l'Estrie et de la Montérégie

Nombreux avantages sociaux
Progression rapide sur l'échelle salariale

Faites parvenir votre C.V. à :
Télécopieur : 450 293-2550
martin.berube@alimplus.com



COMMIS DE FRUITS COUPÉS
25 heures et plus, disponible en tout temps

COMMIS DE FRUITS
39 heures par semaine, disponible 7 jours
Expérience un atout

COMMIS DE NUIT
39 heures par semaine, disponible 7 jours
Expérience requise

Tous ces postes demandent d'avoir un bon sens des priorités, d'être rapide et flexible dans sa disponibilité.

Veuillez envoyer votre C.V. au :
iga08502rh@sobeys.com

Seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue

585 ST-HUBERT, GRANBY



MÉCANICIEN - CHEF D'ÉQUIPE

Responsabilités et tâches principales :

- Ajuster les machines de moulage de polystyrène afin de respecter les critères de qualité et d'efficacité;
- Superviser une équipe de travail;
- Faire l'analyse, la détection et les réparations des divers problèmes mécaniques;
- Effectuer différentes tâches d'entretien des machines.

Exigences et qualifications :

- Expérience dans la gestion d'employés (un atout);
- Bonne capacité à la communication et à motiver son équipe de travail;
- Esprit d'analyse et débrouillardise;
- Connaissance mécanique de base;
- Assiduité, disponibilité pour le temps supplémentaire.

Conditions d'emploi :
Poste permanent, temps plein, poste ouvert dès maintenant.

Joignez-vous à une équipe dynamique au sein d'une entreprise où tous les individus forment une véritable équipe afin d'atteindre le succès des opérations.

Les industries de moulage Polymax
Ressources humaines
870, boul. Industriel, Granby (Québec) J2J 1A4
Télécopieur : 450 378-3240 ou courrier électronique : emploi2016@polymax.com
Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

7834 Offres d'emploi

Entreprise implantée dans la région depuis 10 ans recherche mécanicien industriel, machiniste et opérateur machines
Plusieurs postes à combler, temps plein et partiel. 450-994-2783

POSTE COMMIS D'ENTREPÔT
Poste temps plein de jour (7h-15h30), offert chez Ludik Designer Confiseur à Saint-Cesaire. Excellente condition physique, bon esprit d'équipe, autonomie, débrouillardise et initiative au travail. Merci de faire parvenir votre C.V. à francois@ludikcandy.com

7851 Automobiles
AUTOS-CAMIONS-4X4 financement maison
Aucun cas refusé, 2009 à 2016
FINANCEMENT BRISSON, 1-866-566-7081
www.financementbrisson.com

7895 Avis publics



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, que lors de la séance régulière de ladite municipalité tenue le 18 janvier 2017, le conseil a étudié et adopté le règlement numéro 2017-293 amendant le règlement numéro 2002-122, tel qu'amendé, pour y modifier l'indexation annuelle de la rémunération des membres du conseil et du bureau des délégués au 1^{er} janvier 2017 ainsi que pour hausser la rémunération pour le poste de préfet.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska situé au 142, de la rue Dufferin, bureau 100 à Granby.

Fait à Granby, province de Québec, ce 20 janvier 2017.
La directrice générale et secrétaire-trésorière,
Johanne Gaouette



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, que lors de la séance régulière de ladite municipalité tenue le 18 janvier 2017, le conseil a étudié et adopté le règlement numéro 2017-294 modifiant le règlement numéro 2016-290 relatif à la contribution de chaque organisme pour le service de connexion Internet du réseau de fibre optique.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska situé au 142 de la rue Dufferin, bureau 100, à Granby.

Fait à Granby, province de Québec, ce 20 janvier 2017.

La directrice générale et secrétaire-trésorière
Johanne Gaouette



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA


AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, que lors de la séance régulière de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue le 18 janvier 2017, le conseil a adopté une résolution par laquelle sont déclarées des mesures de contrôle intérimaire interdisant les installations de transfert de matières résiduelles sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska.

Ladite résolution peut être consultée aux heures d'ouverture régulières du bureau de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska situé au 142 de la rue Dufferin, bureau 100, à Granby.

Fait à Granby, province de Québec, ce 20 janvier 2017.

La directrice générale et secrétaire-trésorière
Johanne Gaouette

7895 Avis publics



AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de règlement (avec modification) numéro SP02-2017 modifiant le règlement numéro 0664-2016 de lotissement (articles 13, 20, 28 et 34), initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP26-2016.

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 12 janvier 2017, le conseil a adopté, le 16 janvier 2017, le second projet de règlement (avec modification) numéro SP02-2017 modifiant le règlement numéro 0664-2016 de lotissement (articles 13, 20, 28 et 34), initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP26-2016.
2. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0664-2016 de lotissement de la Ville de Granby, lesquelles modifications sont les suivantes :
 - a) remplacer le troisième alinéa de l'article 13 par un nouveau pour préciser que le terrain non desservi doit être situé dans les zones autres que les zones agricoles;
 - b) remplacer le deuxième alinéa de l'article 20 concernant les généralités;
 - c) modifier le texte de l'article 28 concernant les terrains dans les zones agricoles;
 - d) ajouter la zone H116R dans le tableau 1 de l'article 34 établissant la superficie et les dimensions minimales des lots ou des terrains desservis par un réseau d'égouts et d'aqueduc ou pour les terrains projetés d'être desservis et situés à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.
3. Que les dispositions mentionnées aux articles 2 c) et 2 d) peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et contiguës par de telles dispositions. Les zones visées et contiguës sont les suivantes :
 - Au point 2 c) les zones visées et contiguës sont celles situées en zones agricoles sur l'ensemble du territoire de la Ville de Granby;
 - Au point 2 d) la zone visée H116R (secteur situé au nord de la rue Saint-Jacques entre les rues Decelles et place de la Touraine) et les zones contiguës G102R, G101R et H107R, étant situées au sud de la rue Notre-Dame, au nord de la rue Sainte-Rose, à l'est de la rue St-Jean-Baptiste et à l'ouest de la rue Robinson Sud.

La description des zones ou l'illustration de celles-ci peuvent être consultées au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.

4. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.
5. Que, pour être valide, toute demande doit :
 - 1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - 2° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;
 - 3° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **2 février 2017**.
6. Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
7. Que le second projet de règlement numéro SP02-2017 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À GRANBY, le 25 janvier 2017.
La greffière adjointe,
M^{re} Julie Bertrand



compte sur moi leucan

Faites une **différence** pour les enfants

leucan.qc.ca • 1 800 361-9643

415445



À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDIAIRE

AVIS PUBLIC

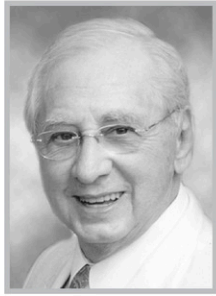
Second projet de règlement (avec modifications) numéro SP01-2017 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de modifier diverses dispositions suite à la refonte (omnibus 1), initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP25-2016

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 11 janvier 2017, le conseil a adopté, le 16 janvier 2017, le second projet de règlement (avec modifications) numéro SP01-2017 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de modifier diverses dispositions suite à la refonte (omnibus 1), initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP25-2016.
 2. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0663-2016 de zonage de la Ville de Granby et d'en modifier le plan en conséquence, lesquelles modifications sont, entre autres, les suivantes :
 - a) Article 3 : préciser l'application des normes d'implantation quant aux droits acquis;
 - b) Article 4 : modifier la classe d'usage agricole;
 - c) Article 5 : préciser des normes sur la superficie de certains bâtiments résidentiels;
 - d) Article 6.2 : identifier les normes quant à l'abri d'auto permanent et le garage d'auto permanent attenant au bâtiment principal;
 - e) Article 8 : indiquer les bâtiments accessoires autorisés à un usage résidentiel;
 - f) Articles 9 et 10 : ajouter et modifier les tableaux visant les normes d'implantation pour des bâtiments, aménagements, équipements et constructions accessoires pour certains usages résidentiels;
 - g) Article 11 : modifier le texte quant aux « Dispositions spécifiques aux constructions accessoires à un usage résidentiel »;
 - h) Article 12 : prévoir le nombre maximal autorisé par bâtiment principal pour un abri à bois de chauffage accessoire à un usage résidentiel;
 - i) Article 18 : remplacer le tableau définissant les normes d'implantation d'un conteneur à déchets et de collecte sélective accessoire à un usage résidentiel;
 - j) Articles 19 et 21 : prévoir le nombre maximal autorisé par bâtiment principal pour un équipement de chauffage et de climatisation (thermopompe) et pour un escalier ou une rampe d'accès accessoire à un usage résidentiel;
 - k) Article 22 : prévoir le nombre maximal autorisé par bâtiment principal pour une fenêtre en saillie ou en baie et porte-à-faux accessoire à un usage résidentiel;
 - l) Article 23 : remplacer le tableau définissant les normes d'implantation d'une galerie, d'un perron, d'un balcon, d'une terrasse, d'un patio et d'un solarium accessoire à un usage résidentiel;
 - m) Articles 24 et 26 : prévoir le nombre maximal autorisé par bâtiment principal pour une piscine ou un spa ainsi que pour un réservoir, une bonbonne ou une citerne accessoire à un usage résidentiel;
 - n) Article 27 : remplacer le texte concernant les bâtiments et constructions accessoires;
 - o) Article 30 : remplacer le tableau définissant les normes d'implantation des bâtiments accessoires qui sont accessoires à un usage autre que résidentiel;
 - p) Article 33 : modifier le titre « Conteneurs à déchets et de collecte sélective » en y ajoutant « accessoire à un usage autre que résidentiel »;
 - q) Articles 35 et 37 : prévoir le nombre maximal autorisé par bâtiment principal pour une distributrice à glace et autres produits ou pour un équipement de chauffage et de climatisation (thermopompe) accessoire à un usage autre que résidentiel;
 - r) Article 38 : prévoir le nombre maximal autorisé par bâtiment principal pour un équipement d'entreposage de type silo accessoire à un usage autre que résidentiel et afin de modifier certaines distances minimales des lignes de terrain pour les usages industriels et pour les autres usages;
 - s) Article 39 : prévoir le nombre maximal autorisé par bâtiment principal pour un escalier ou une rampe d'accès accessoire à un usage autre que résidentiel et afin de modifier certaines distances minimales des lignes de terrain pour un terrain d'un bâtiment jumelé ou en rangée;
 - t) Article 42 : ajouter des tableaux visant les normes d'implantation pour des bâtiments, aménagements, équipements et constructions accessoires pour certains usages autres que résidentiels;
 - u) Article 50 : ajouter un nouvel article quant à une construction dérogatoire à la suite d'une réduction de terrain en raison d'une aliénation pour une fin publique;
 - v) Article 53.1 : modifier le plan de zonage pour agrandir la zone commerciale BL03C à même une partie de la zone résidentielle BL01R et créer une nouvelle zone résidentielle BL06R, secteur rue Dufferin, de l'Islet et Lévis;
 - w) Article 53.2 : agrandir la zone IN06R à même une partie de la zone résidentielle IN05R et créer une nouvelle zone résidentielle IN11R, secteur rues Arthur-Laliberté, de Dessau et Bauhaus;
 - x) Article 54 : créer les grilles d'usages pour les nouvelles zones BL06R et IN11R et remplacer les grilles pour les usages des zones GJ18C, GJ19C, GJ23C, GJ32C, GK01P, GK02C, GK06C, GK11C, HK07C et IM03C.
 3. Que tous les articles du second projet de règlement SP01-2017 mentionnés à l'article 2 peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et contiguës par de telles dispositions. Les zones visées et contiguës sont les suivantes :
 - Pour les points 2 a), 2 c), 2 d), 2 e), 2 f), 2 g), 2 h), 2 i), 2 j), 2 k), 2 l), 2 m), 2 n), 2 o), 2 p), 2 q), 2 r), 2 s), 2 t) et 2 u) : l'ensemble des zones résidentielles du territoire de la Ville de Granby.
 - Au point 2 b) : l'ensemble des zones agricoles et leurs zones contiguës.
 - Au point 2 v) : la zone visée est BL01R (secteur situé au sud et au nord de la rue Dufferin entre le chemin Dale et la rue Tétro) et les zones contiguës AK01A, BK03R, BL03C et BL04C étant situées au nord du 11^e Rang et de la rue Dufferin et à l'ouest, à l'est et au sud des limites du territoire de la Ville de Granby;
 - Au point 2 w) : la zone visée est IN05R (secteur situé au nord de la rue Bruce entre les rues de Dessau et de Weimar) et les zones contiguës IN07R, IN01R, IN06R, IN09R, IN10R et IN03C étant situées au sud de la rue Jean-Louis-Boudreau, au nord de la rue Bruce, à l'est des rues Trépanier et du boulevard Pierre-Laporte et à l'ouest des rues J.-A.-Nadeau et Lemieux.
 - Au point 2 x) : les zones suivantes :
 - la zone visée BL06R (secteur situé au nord de la rue Dufferin entre les rues Leduc et Tétro) et ses zones contiguës BL01R et AK01A étant situées au nord du 11^e Rang, à l'est d'un champ et à l'ouest et au sud des limites du territoire de la Ville de Granby;
 - la zone visée IN11R (secteur situé au nord de la rue de Dessau entre les rues de Bauhaus et de Weimar) et ses zones contiguës IN01R, IN05R, IN06R, IN09R et IN10R étant situées au sud de la rue Philippe-Kennes, au nord de la rue Sheldon-Ross, à l'est de la rue de Dessau et à l'ouest de la rue J.-A.-Nadeau;
 - la zone visée GJ18C (secteur situé au nord de la rue Principale entre les rues Laval Nord et Saint-Charles Nord) et ses zones contiguës GJ12C, GJ13R, GK19R, GJ23C, GJ19C et GJ17I étant situées au sud de la rue Boivin, au nord des rues Richelieu, Saint-Luc et Racine, à l'est de la rue Robinson Sud et à l'ouest des rues Saint-Antoine Nord et Saint-Antoine Sud;
 - la zone visée GJ19C (secteur situé au sud de la rue Principale entre les rues Laval Sud et Saint-Charles Sud) et ses zones contiguës GJ12C, GJ18C, GJ23C, GJ22R, GJ28R, GJ21R étant situées au sud des rues Boivin et de l'avenue du Parc, au nord des rues Richelieu, Notre-Dame et Racine, à l'est de la rue Guy et à l'ouest des rues Saint-Antoine Sud et Saint-Antoine Nord;
 - la zone visée GJ23C (secteur situé de part et d'autre de la rue Principale entre les rues Saint-Charles Nord et Sud et Saint-Antoine Nord et Sud) et ses zones contiguës GJ18C, GK19R, GJ24P, GK26R, GK11C, GK01P, GJ32C, GJ29R, GJ05C, GJ28R et GJ19C étant situées au sud de la rue Boivin, au nord de la rue Saint-Jacques, à l'est des rues Laval Nord et Laval Sud et à l'ouest des rues Court et Saint-Joseph;
 - la zone visée GJ32C (secteur situé au nord de la rue de l'Assomption entre les rues Saint-Charles Sud et Saint-Antoine Sud) et ses zones contiguës GJ23C, GK01P, GJ29R, GJ06R, GJ03C, HK08R, HK09R et HJ18R étant situées au sud de la rue Principale, au nord de la rue Cowie, à l'est de la rue Saint-Charles Sud et à l'ouest de la rue Saint-Joseph;
 - la zone visée GK01P (secteur situé au nord de la rue Saint-Jacques entre les rues Saint-Antoine Sud et Saint-Joseph) et ses zones contiguës GJ23C, GK11C, GK27R, GK02C, GK09R et GJ32C étant situées au sud de l'avenue du Parc, au nord de la rue Cowie, à l'est des rues Saint-Charles Sud et Saint-Charles Nord et à l'ouest des rues Court et Johnson;
 - la zone visée GK02C (secteur situé au nord de la rue Saint-Jacques entre les rues Saint-Joseph et Johnson) et ses zones contiguës GK01P, GK27R, GK11C, GK06C, GK30C, HK09R et HK10C étant situées au sud de l'avenue du Parc, au nord de la rue Cowie, à l'est des rues de l'Assomption, Saint-Antoine Nord et Sud et à l'ouest de la rue Dufferin;
 - la zone visée GK06C (secteur situé au sud de la rue Victoria entre les rues Court et Dufferin) et ses zones contiguës GK02C, GK03C, GK11C, GK30C, GK04P, HK07C et HK15P étant situées au sud de l'avenue du Parc, au nord des rues Saint-Jacques et Dorchester, à l'est des rues Saint-Antoine Nord et Saint-Antoine Sud et à l'ouest du boulevard Mountain;
 - la zone visée GK11C (secteur situé au nord de la rue Principale entre les rues Saint-Antoine Nord et Court) et ses zones contiguës GK19R, GK26R, GK22C, GK29P, GK03C, GK06R, GK02C, GK27R, GK01P et GJ23C étant situées au sud de la rue Boivin, au nord de la rue Saint-Jacques, à l'est des rues Saint-Charles Nord et Saint-Charles Sud et à l'ouest de la rue Dufferin;
 - la zone visée HK07C (secteur situé au nord de la rue Denison Ouest entre la rue Dufferin et du boulevard Mountain) et ses zones contiguës GK06C, GK04P, GK05R, HL04C, HK13P et HK15P étant situées au sud des rues Victoria et d'Ottawa, au nord de la rue Denison Ouest, à l'est des rues Court et Johnson et à l'ouest de la rue Church;
 - la zone visée IM03C (secteur situé au sud de la rue Robitaille entre la rue des Montérégiennes et du boulevard Pierre-Laporte) et ses zones contiguës IM02P, IM06P, IM07R, IM08R, IM10R, IM11R et IM12R étant situées au sud de la rue Denison Est, au nord d'un champ, à l'est de la rue du Mont-Saint-Grégoire et à l'ouest de la rue Neil.
- La description des zones ou l'illustration de celles-ci peuvent être consultées au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.
4. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.
 5. Que, pour être valide, toute demande doit :
 - 1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - 2° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;
 - 3° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le 2 février 2017.
 6. Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
 7. Que le second projet de règlement numéro SP01-2017 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.
- DONNÉ À GRANBY, le 25 janvier 2017.
- La greffière adjointe,
M^e Julie Bertrand

LAMOUREUX
M. Luc - 1942-2017

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À Granby, le 20 janvier 2017, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Luc Lamoureux, demeurant à Granby, décorateur et ex propriétaire de Luc Décoration, conjoint de Mme Yolande Lagrandeur.

Outre sa conjointe Yolande, il laisse dans le deuil sa soeur Lyette Lamoureux (Jean-Marc Labelle), sa soeur de coeur Colette Dupuis (Bertrand Ostiguy). Ses neveux et nièces : Lysa-Jessica(Charles), Jean-Charles (Jessica), Marc-André (Nancy) et Caroline (Hyman). Les enfants de sa conjointe : Lucie Gilbert (Christian), Chantal Gilbert (Michel), Luc Gilbert (Nancy). Il laisse aussi ses beaux-frères, belles-soeurs autres parents et amis.

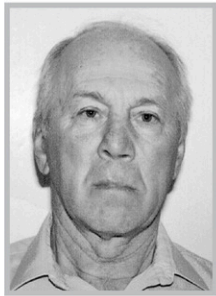
La famille désire remercier chaleureusement Dr Moghrabi, Isabelle Tessier, infirmière pivot, Dr France Martel ainsi que le personnel du département d'oncologie pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

La famille vous accueillera le vendredi 27 janvier de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h et le samedi 28 janvier à compter de 9 h jusqu'à 11 h, au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La célébration en mémoire à sa vie se tiendra ce même samedi à 11 h 30, en la chapelle du complexe, suivie de la crémation. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière Mgr Pelletier rue Dufferin.

Girardot & Ménard 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

PAQUETTE
M. Paul-Émile - 1921-2017

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À l'Hôpital BMP de Cowansville, le 23 janvier 2017, à l'âge de 95 ans, est décédé Monsieur Paul-Émile Paquette, conjoint de feu Mme Gilberte Gaudreau. M. Paquette était l'époux en premières noces de feu Mme Françoise Galipeau et en deuxièmes noces de feu Mme Cécile Domingue.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Francine (feu Jean-Guy), Suzanne (Bruno), Yvan, Michel (Louise), Margot, Angèle (Alain) et Jean-Luc (Yolande); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; les enfants de feu Mme Gaudreau : Lucie (feu Laurent), Denis, Céline (Clermont), et Michel (Manon); sa soeur Jeanne d'Arc, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux autres parents et amis. M. Paquette était également père de feu Andrée.

La famille recevra les témoignages de sympathie au Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI, de Bedford, le vendredi 27 janvier 2017 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Le samedi 28 janvier 2017, le salon sera ouvert à partir de 9 h, les funérailles suivront en l'Église St-Damien de Bedford à 11 h.

La famille remercie chaleureusement Dr. Cotton, Dr. Morin ainsi que tout le personnel d'Hébergement de l'Hôpital BMP pour les excellents soins prodigués à Monsieur Paquette durant son séjour.

En sa mémoire, un don à la Fondation BMP serait apprécié par la famille : www.fondationbmp.ca

Vos témoignages de sympathie peuvent être transmis via notre site internet au : www.complexebm.com

Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI *Se recueillir, se retrouver.* 215, rue Rivière, Bedford
Tél.: 450 248-2911 - www.complexebm.com

PETIT AUBIN
Mme Monique - 1935-2017

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Centre hospitalier de Granby, le 16 janvier 2017 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Monique Petit, épouse de feu M. Bernard "Ben" Aubin.

Elle laisse dans le deuil sa fille Johanne (René Frenette), elle était aussi la mère de feu Pierre. Elle laisse également ses petits-enfants : Jean-François Frenette (Annick Bernier), Louis-Philippe Frenette (Joannie Grenier), Jade Aubin (Frédéric Lefebvre), ses arrière-petits-enfants : Raphael, Adam, Mérédith, Laurence, Patrick, Anaïs et Eugénie. Elle était la soeur de feu Rita (feu Aubert Mailhot), Thérèse (feu Paul Langlois), feu Jean-Paul (Claire Robillard), feu Guy, feu Estelle, Aline (feu André Jacques). Elle était la belle-soeur de feu André (Jeannine Dubé), Claude (Jeannine Laroche), feu

Robert (Phyllis Howard). Lui survivent plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel de la Résidence du Parc, du CHG et de la pharmacie Pharmaprix de Granby pour leur dévouement, leur soutien et les bons soins prodigués.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard. La famille vous accueillera le samedi 28 janvier à compter de 12 h 15 jusqu'à 14 h au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. Les funérailles seront célébrées ce même samedi 28 janvier en l'église Ste-Famille à 14 h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière Mgr Pelletier à une date ultérieure.

Girardot & Ménard 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

BOUSQUET
Mme Florence - 1926-2017

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au centre hospitalier de Granby, le vendredi 20 janvier 2017, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Florence Bousquet, épouse de feu Léonard Lambert demeurant à Granby et autrefois de Roxton Falls.

Les funérailles auront lieu le samedi 28 janvier 2017, le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Raymond Girardot Inc. de Roxton Falls, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Roxton Falls où le service sera célébré à 13 h 30, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Les heures d'ouverture : le vendredi 27 janvier de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, samedi 28 janvier, ouverture à 11 h 30.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Carmen, Johanne (Laurian Gagné), feu Alain (Jacinthe Fortier), Manon, Sylvie (Pierre-Paul Fontaine), Josée (Eric Courcy). Une soeur : Madeleine, onze petits-enfants, douze arrière-petits-enfants, ainsi que Pierre Pelletier, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines, de même que plusieurs parents et amis.

Résidence funéraire Raymond Girardot Inc. 237 Notre-Dame, Roxton Falls, J0H 1E0 - Tél.: 450 548-5727
Téléc.: 450 548-2792 - girardot@cooptel.qc.ca

BOYCE
M. Édouard - 1932-2017

|| AVIS DE DÉCÈS ||



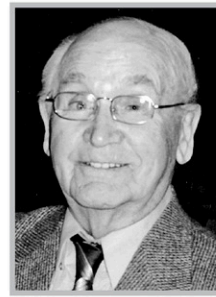
À l'Hôpital Pierre-Boucher, le 22 janvier 2017, à l'âge de 84 ans, est décédé monsieur Édouard Boyce, époux en premières noces de feu Jeannine Roussy et en secondes noces de feu Cécile Côté, demeurant à Longueuil.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Hermel (Christine Paermentier), Michel, Gérard, Daniel; ses petits-enfants: Audrey, Mathieu et Karl; ses arrière-petits-enfants : Maryanne et Rosalie; son frère Wilfrid ainsi que ses cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis. **La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le samedi 28 janvier 2017 à compter de 9 h, suivis de la célébration de la Parole à 11 h en la chapelle. La mise en place suivra au columbarium du salon funéraire.** En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.cancer.ca/fr-ca/?region=qc.

Bessette 997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.familiebessette.com - Membre de la C.T.Q.

BRASSEUR
M. Jean-Marcel - 1917-2017

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Centre Hospitalier de Granby, le 15 janvier 2017, est décédé à l'âge de 99 ans, monsieur Jean-Marcel Brasseur, époux de feu Jeannette Bousquet, demeurant à Saint-Césaire autrefois de Saint-Hyacinthe.

Le défunt laisse dans le deuil sa belle-soeur Fernande Bousquet, ses neveux et nièces, autres parents et amis.

Monsieur Jean-Marcel Brasseur a été incinéré au Crématoire Lalime. La famille recevra les condoléances le samedi 28 janvier 2017 à 9h au Complexe Funéraire Ubald Lalime. Les funérailles seront célébrées le même jour à 10h en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, suivies de la disposition des cendres au Columbarium du cimetière Notre-dame-du-Rosaire.

U Ubald Lalime COMPLEXE FUNÉRAIRE 900, av. Bourdages Nord, Saint-Hyacinthe, J2S 5N9
Tél.: 450 774-6417 - Téléc.: 450 773-7778
info@ubaldlalime.com - www.ubaldlalime.com

COTNOIR
M. Bernard - 1921-2017

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Centre hospitalier de Granby, le 19 janvier 2017 à l'âge de 95 ans, est décédé M. Bernard Cotnoir, époux de feu Mme Jeanne Striganuk.

Il laisse dans le deuil ses trois neveux : Michel Striganuk (Chantale Ouellette), Serge Striganuk (Lyne Cantin) et Jean Striganuk (Nathalie Corbeil).

Il laisse également dans le deuil ses autres parents et amis.

La famille vous accueillera le samedi 28 janvier à compter de 12 h 30 jusqu'à 14 h 15 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La liturgie de la parole sera célébrée ce même samedi 28 janvier à 14 h 30 en la chapelle du complexe. L'inhumation au cimetière Mgr Pelletier aura lieu à une date ultérieure.

Girardot & Ménard 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

CÔTÉ

Mme Monique - 1932-2017

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au CHSLD de Waterloo, le 19 janvier 2017, à l'âge de 84 ans, est décédée madame Monique Côté, épouse de monsieur Rosaire Brien, demeurant à Warden. Outre son époux Rosaire, elle laisse dans le deuil ses enfants : François (Johanne), Pierre (Marcelle), Christian (Madeleine), Mario (Nathalie), Nathalie (Éric); ses petits-enfants : Mathieu, Marc, Alexandre, Sébastien, Vanessa, Yann, Marie-Claude, David, Valérie; ses arrière-petits-enfants, ses frères et soeurs : Roland (Jacqueline), Léo (Pierrette), Louis (Dianne); ses beaux-frères et belles-soeurs : Jean-René (Bernadette), Gérard (Janette), Yvonne (Paul-Émile), Yolande (Fernand), feu Roger (Léa); ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis.

Madame repose au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO. La famille accueillera parents et amis, le dimanche 29 janvier 2017 de 19 h à 22 h ainsi que le lundi 30 janvier à compter de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45 pour se rendre à l'Église St-Bernardin où le service sera célébré à 11 h. L'inhumation aura lieu au cimetière de la paroisse à une date ultérieure.

Bessette
RÉSIDENTS ET JARDINS FUNÉRAIRES

5034, rue Foster, Waterloo, JOE 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Télé.: 450 539-3035 - www.familiebessette.com - Membre de la C.T.Q.

LAPORTE MOREL

Mme Irène - 1930-2017

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Centre hospitalier de Granby, le 21 janvier 2017, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Irène Laporte, épouse de feu M Georges-Albert Morel, demeurant à Granby. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Daniel, Francine (Bernard Bérubé), Jocelyne, Steve (Luce Carpentier). Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses beaux-frères, belles-soeurs, cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard. La famille vous accueillera le samedi 28 janvier à compter de 15 h 30 jusqu'à 17 h 15 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La liturgie de la parole sera célébrée ce même samedi 28 janvier à 17 h 30 en la chapelle du complexe, suivie de la mise en place au columbarium Girardot et Ménard.

En guise de sympathie un don à la Fondation du CHG serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard

470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2

Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

DANDURAND

Soeur Claire - 1928-2017

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À l'infirmierie des Soeurs de la Présentation de Saint-Hyacinthe, le 17 janvier 2017, est décédée à l'âge de 88 ans, Soeur Claire Dandurand, en religion Soeur Sainte-Cécile-de-Jésus, après 63 ans de vie religieuse.

Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil sa soeur Marie-Jeanne p.m., son frère Marc (Fernande Cordeau) ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Soeur Dandurand sera exposée le jeudi 26 janvier de 19 h à 20 h 30 à la Maison-Mère des Soeurs de la Présentation de Marie de Saint-Hyacinthe, 650 rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe. Une célébration de la Parole aura lieu à 19 h 30.

Les funérailles seront célébrées le vendredi 27 janvier à 10 h 15 en la chapelle de la Maison-Mère, suivies de l'inhumation au cimetière de la communauté.

Vendredi, le salon ouvrira à compter de 9 h.

La direction des funérailles a été confiée à la Résidence funéraire Mongeau

Résidence funéraire Mongeau

1115, rue Girouard O., Saint-Hyacinthe, J2S 2Y9
Tél.: 450 774-8000 - Téléc.: 450 774-9040
info@maisonfunerairmongeau.com

Dignité
EN HOMMAGE À LA VIE

LOISEAU (ROBERT)

Mme Armande - 1934-2017

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Foyer Farnham, le 21 janvier 2017, à l'âge de 82 ans est décédée Mme Armande Robert épouse de feu Maurice Loiseau demeurant à Farnham.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, Michel, feu André (Jacqueline), Line, feu Maryse, Jean (Louise). Elle laisse également ses 2 petites-filles, Annie et Alexandra, sa soeur Priscille ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Selon ses volontés, Mme Loiseau ne sera pas exposée. Sous la direction du salon funéraire Désourdy inc. de Farnham. Les funérailles auront lieu le samedi 28 janvier à 11 h en l'église St-Romuald suivies de l'inhumation au cimetière de Farnham. À Noter que la famille sera présente à l'église à compter de 10 h afin de recevoir vos témoignages de sympathie.

La famille désire remercier le Dre. Chantal Blais, le Dr. John Sykinitiot ainsi que tous les intervenants qui ont prodigués des soins à Mme Loiseau.

Désourdy
salons funéraires
crématorium

1500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474
1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@désourdy.ca

FOURNIER-BRISSETTE

Mme Marie-Ange - 1927-2017

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Paisiblement en toute sérénité, le 22 janvier 2017, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Marie-Ange Fournier, épouse de feu Albert Brissette, demeurant à Granby.

Elle laisse dans le deuil son frère : Marc (Marion Courville), sa belle-soeur : Rita Beausoleil ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et ami(e)s et plus particulièrement Claire Girouard, Francine et Jacques Laquerre, Maryse et Denis Cloutier.

La famille vous accueillera le samedi 28 janvier 2017 de 9 h jusqu'à 10 h 40 au Complexe funéraire Le Sieur de Granby. Le service religieux sera célébré, le samedi 28 janvier 2017 à 11 h en l'église Immaculée-Conception de Granby suivi de l'inhumation au cimetière de St-Hyacinthe. Des dons à la Fondation du C.H.G. de Granby seraient appréciés. Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

La famille désire remercier les docteurs Réjean Ménard et Andréanne Poirier-Gravel ainsi que le personnel du 5e étage du C.H.G. pour les bons soins prodigués à Mme Fournier.

Le Sieur
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Respect, Dignité et Économie

60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Télé.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

WHITNEY

Mme Jeanne - 1930-2017

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au CIUSSS de l'Estrie - CHUS Fleurimont, le 22 janvier 2017, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Jeanne Whitney, épouse de feu Eugène Brodeur, demeurant à Granby.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Claude, Claudette (Jean-Guy Chouinard), Lucie (Hercule Fournier), Carmen (Luc Martin), Stéphane; ses petits-enfants Pascal, Dominic, Karen, Jean, Alexandre, Michaël, Carl; son arrière-petite-fille Laurianne, ainsi que ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du CHUS Fleurimont pour les bons soins prodigués à madame Whitney.

La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.

La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le samedi 28 janvier 2017 à compter de 12 h, suivis de la célébration de la Parole à 14 h en la chapelle. L'inhumation aura lieu au cimetière Les Jardins Funéraires Bessette à une date ultérieure.

En guise de sympathie, un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.fmcoeur.com.

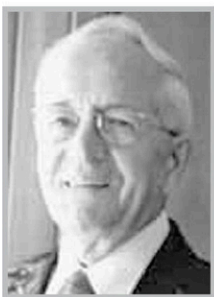
Bessette
RÉSIDENTS ET JARDINS FUNÉRAIRES

997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Télé.: 450 777-4393 - www.familiebessette.com - Membre de la C.T.Q.

HÉBERT

M. Raymond - 1924-2017

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À Granby, le 17 janvier 2017, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Raymond Hébert, époux de Mme Rita Surprenant, demeurant à Granby.

Outre son épouse Rita, il laisse dans le deuil ses enfants: Yvon (Christiane Simon), Ginette (Raymond Corbeil), ses petits-enfants: Marc Hébert (Marie-Ève Noisoux), Chantal Hébert (Guy Amnot), Luc Hébert, Caroline Hébert (Jessy Davila), ses arrière-petits-enfants: Loik et Olivia, ses frères et sours: Rita (feu Aimé Goyette), Marie-Paule, Marthe (Dave Bureau) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

L'Aquamation a eu lieu au Bio-Crématorium Le Sieur de Granby. La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de midi, le vendredi 27 janvier, journée de la cérémonie au Complexe Funéraire Le Sieur de Granby. La Liturgie de la Parole aura lieu le vendredi 27 janvier 2017 à 14 heures, en la Chapelle Le Sieur, suivie de la mise en place au Columbarium Le Sieur.

La famille désire remercier le personnel des soins palliatifs du C.H.G. pour les bons soins prodigués à M. Hébert.

Le Sieur
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Respect, Dignité et Économie

AQUAMATION
Le Sieur

60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
www.lesieur.ca - info@lesieur.ca

Quoi de plus beau que de
rendre hommage à un défunt
avec des fleurs



Sublime
fleuriste

355, boul. Leclerc, Granby (anciennement Rita Fleuriste)

450 372-2881

Télé.: 450 372-6550

www.sublimefleuriste.com

◆ REMERCIEMENTS ◆

Mme Thérèse Scott Cloutier

- 22 Décembre 2016-

Les mots ne peuvent suffire pour exprimer toute notre appréciation et notre reconnaissance pour la sympathie témoignée. Nous vous remercions chaleureusement pour le soutien et le réconfort qui nous ont grandement réconfortés.

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

Son époux Réal, Sa fille Nathalie, et ses petites-filles Émilie et Sarah.



25^e anniversaire de décès survenu le 25 janvier 1992

M^{me} Carmen Archambault

*Ce regard, ce sourire...
Voilà un précieux souvenir
Qui restera gravé pour toujours
Dans nos coeurs, nos pensées...
Jusqu'à la fin de nos jours*

*Guide-nous et protége-nous encore
Afin que nous soyons toujours plus forts
Nous pensons souvent à toi
Tes enfants qui t'aiment tendrement...*

*Daniel, Joannie et Jacinthe
Tes petits enfants : Julianne, Marie-Carmen, Perle,
Gabrielle, Joseph, Coby et Maheva*

SELON LE PRÉSIDENT DONALD TRUMP

Des « millions de personnes » ont voté illégalement en novembre

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le nouveau président Donald Trump estime que des millions de personnes ont voté illégalement aux élections de novembre, selon la Maison-Blanche mardi qui n'a toutefois apporté aucune preuve pour étayer ces affirmations.

Quelques heures après que le milliardaire eut dit aux chefs du Congrès que jusqu'à cinq millions de personnes pourraient avoir voté illégalement, le porte-parole de la Maison-Blanche Sean Spicer a confirmé les vues du président, lors de son point de presse quotidien.

« Selon ses propos, de trois à cinq millions de personnes pourraient avoir voté illégalement, un chiffre basé sur les études que nous avons vues », a déclaré M. Spicer.

« Je pense que le président pense cela depuis un moment en raison des études et des

informations dont il dispose ».

AUCUNE PREUVE PUBLIQUE

Il n'existe aucune preuve publique d'éventuelles fraudes lors des dernières élections du 8 novembre. Si ces affirmations étaient vraies, cela constituerait le plus gros scandale politique de l'histoire du pays.

Cependant, a noté M. Spicer, Donald Trump a confiance dans les résultats des élections.

Le magnat de l'immobilier a perdu le vote populaire contre son adversaire démocrate Hillary Clinton, qui a remporté 2,9 millions de voix de plus, mais il a malgré tout remporté le scrutin grâce à la répartition des grands électeurs État par État (304 grands électeurs contre 227 pour Mme Clinton).

Sean Spicer a avancé que selon « les études et les preuves » que « des gens » ont portées à l'attention de M. Trump, 14 % des votants « n'étaient pas des citoyens américains ».

M. Trump avait déjà cité par le passé une étude du centre de



Quelques heures après que Donald Trump eut dit aux chefs du Congrès que jusqu'à cinq millions de personnes pourraient avoir voté illégalement, le porte-parole de la Maison-Blanche Sean Spicer (sur la photo) a confirmé les vues du président. — PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

recherche Pew de 2012 selon laquelle plus de « 1,8 million de personnes décédées figuraient sur les listes électorales ». Mais ce rapport ne fournissait aucun élément permettant de penser que des personnes auraient pu voter pour le compte de ces personnes décédées.

Il a aussi cité des travaux de la Old Dominion University suggérant que 14 % des non-citoyens affirmaient être enregistrés sur les listes électorales. Cette dernière étude a

été pointée du doigt pour son manque de fiabilité.

Interrogé pour savoir si la Maison-Blanche pourrait demander l'ouverture d'une enquête sur ces éventuelles fraudes électorales, Sean Spicer a dit : « Peut-être que nous le ferons ».

Relancé par un journaliste, il a dit : « Tout est possible ».

« Il n'y a pas d'enquête, j'ai dit que c'était possible. Tout est possible. C'était une question hypothétique », a-t-il ajouté.

JUGEMENT DE LA COUR SUPRÊME

Le Parlement devra approuver le lancement du Brexit

Agence France-Presse

LONDRES — Le gouvernement britannique devra obtenir l'approbation du Parlement avant de lancer les négociations de sortie de l'Union européenne, a tranché mardi la Cour suprême britannique, un revers pour la première ministre Theresa May.

Ses services ont toutefois réagi en affirmant que cette décision ne changeait « rien » à sa détermination de lancer la procédure de divorce d'avec l'UE avant fin mars.

« Les Britanniques ont voté pour quitter l'UE et le gouvernement leur donnera satisfaction en activant l'article 50 (du Traité de Lisbonne) avant la fin mars, comme prévu. Le jugement d'aujourd'hui n'y change rien », a déclaré un porte-parole dans un communiqué.

Dans la foulée, le ministre du Brexit David Davis a affirmé devant les députés qu'un projet de loi « simple » sera présenté au Parlement « dans les prochains jours » et « sera adopté à temps » pour tenir ces délais.

La Cour suprême a tranché « par une majorité de 8 contre 3 (...)

que le gouvernement ne pouvait pas activer l'article 50 sans une loi votée au Parlement l'autorisant à le faire », a énoncé leur président, David Neuberger.

« Procéder autrement constituerait une violation des principes constitutionnels » britanniques, a-t-il ajouté.

Les onze juges ont par ailleurs décidé à l'unanimité qu'il était inutile de consulter les parlements régionaux d'Écosse, du Pays de Galles et d'Irlande du Nord.

Un camouflet pour la première ministre d'Écosse Nicola Sturgeon, qui n'a eu de cesse de réclamer une voix au chapitre, mettant en avant le vote des Écossais en faveur du maintien dans le giron européen et brandissant la menace d'un nouveau référendum d'indépendance après celui de septembre 2014.

« Il est clair que la voix de l'Écosse n'est pas écoutée », a-t-elle réagi mardi, ajoutant « qu'il devient évident » que les Écossais vont devoir choisir s'ils veulent « prendre leur avenir en main ».

« PAS DE MACHINE ARRIÈRE »

Du côté des plaignants à l'origine du recours, David Greene, l'avocat du coiffeur Deir Dos Santos a



Le ministre du Brexit David Davis a affirmé devant les députés qu'un projet de loi « simple » sera présenté au Parlement « dans les prochains jours » et « sera adopté à temps » pour tenir ces délais. — PHOTO DANIEL LEAL-OLIVAS, AGENCE FRANCE-PRESSE

qualifié la décision des juges de « victoire pour la démocratie et l'État de droit ».

La gestionnaire de fonds Gina Miller a quant à elle estimé qu'elle « crée une certitude juridique fondée sur notre processus démocratique ». Elle s'est par ailleurs déclarée une nouvelle fois « choquée » par les menaces et les insultes racistes qu'elle a essuyées, alors que le sujet du Brexit continue de diviser profondément les Britanniques.

Si la première ministre conservatrice ne dispose que d'une étroite majorité à la Chambre des communes, elle ne devrait néanmoins pas avoir de difficultés à faire voter le parlement en faveur du déclenchement des négociations, le Labour, principal parti d'opposition, ayant répété mardi sa promesse de ne pas le bloquer.

« Je suis sûr que personne ne cherchera (à utiliser le projet de loi, NDLR) pour tenter de contrecarrer la volonté des Britanniques

ou pour retarder le processus », a déclaré M. Davis.

« Il ne peut y avoir machine arrière. Le point de non-retour a été franchi le 23 juin dernier », a-t-il ajouté en référence à la date du référendum sur l'appartenance à l'UE.

Robert Hazell et Alan Renwick, deux experts du centre de recherche sur les changements constitutionnels, rattaché à l'University College de Londres, ont eux prédit que le gouvernement présenterait « un projet de loi succinct, avec probablement juste une ou deux clauses, qu'il va chercher à faire adopter en urgence ».

« Le Brexit ne va pas être stoppé par la décision de la Cour », mais « les députés et lords pourraient utiliser les débats (...) pour contraindre le gouvernement à faire des rapports réguliers devant le parlement sur les progrès dans les négociations », ont-ils jugé.

Néanmoins, le choix d'un Brexit « dur » énoncé la semaine dernière par Theresa May pourrait susciter une certaine résistance de députés qui, tout en admettant qu'une sortie de l'UE est inéluctable, ne sont pas disposés à lui donner leur blanc-seing.

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	49	29	13	6	1	28	149	122	65	17-5-3-0	12-8-3-1	5-4-1-0	G-1
Ottawa	45	25	15	4	1	21	122	120	55	13-7-4-1	12-8-0-0	5-3-2-0	P-1
Boston	51	24	21	4	2	22	127	132	54	11-12-0-0	13-9-4-2	4-4-1-1	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	47	32	9	2	4	31	155	101	70	19-5-0-1	13-4-2-3	9-0-1-0	G-3
Columbus	47	32	11	3	1	30	157	110	68	18-5-1-0	14-6-2-1	5-5-0-0	P-1
Pittsburgh	47	30	12	4	1	28	169	137	65	20-3-2-0	10-9-2-1	6-4-0-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Rangers	48	31	16	0	1	29	167	127	63	14-9-0-1	17-7-0-0	6-4-0-0	G-3
Toronto	45	22	14	3	6	21	140	131	53	12-8-0-3	10-6-3-3	6-2-1-1	G-1
Philadelphie	48	23	19	2	4	18	136	154	52	14-7-0-3	9-12-2-1	3-5-1-1	G-1
Florida	49	20	19	5	5	17	114	136	50	11-9-1-2	9-10-4-3	4-4-2-0	P-4
N.Y. Islanders	46	20	17	6	3	19	133	135	49	14-8-3-2	6-9-3-1	5-2-2-1	G-1
Caroline	47	21	19	3	4	19	126	137	49	15-5-0-1	6-14-3-3	5-5-0-0	P-4
Detroit	48	20	19	9	0	14	123	140	49	10-10-4-0	10-9-5-0	4-2-4-0	P-3
New Jersey	49	20	20	7	2	17	111	139	49	10-8-3-0	10-12-4-2	4-4-2-0	P-1
Buffalo	46	19	18	4	5	18	110	128	47	11-8-1-2	8-10-3-3	6-3-1-0	G-2
Tampa Bay	48	21	22	3	2	19	130	142	47	12-8-1-1	9-14-2-1	2-7-1-0	P-3

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Minnesota	46	30	11	3	2	29	152	106	65	16-6-0-0	14-5-3-2	7-2-1-0	P-1
Chicago	49	30	14	4	1	28	137	122	65	10-8-3-0	10-12-4-2	7-3-0-0	G-3
Nashville	47	23	17	4	3	21	130	122	53	12-5-3-2	11-12-1-1	7-3-0-0	G-3

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Anaheim	50	27	14	8	1	25	133	125	63	16-5-2-1	11-9-6-0	7-2-1-0	G-1
San Jose	48	30	16	2	0	28	130	109	62	17-6-1-0	13-10-1-0	7-3-0-0	G-5
Edmonton	49	26	15	4	4	23	144	131	60	13-8-1-2	13-7-3-2	7-2-0-1	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	48	24	19	4	1	23	137	147	53	16-7-3-1	8-12-1-0	4-6-0-0	G-1
Calgary	51	24	24	1	2	22	131	147	51	13-13-0-0	11-11-1-2	3-6-0-1	P-4
Los Angeles	48	23	21	1	3	22	120	121	50	14-8-0-1	9-13-1-2	4-6-0-0	G-1
Vancouver	48	22	20	4	2	18	116	135	50	17-6-3-0	5-14-1-2	5-2-2-1	P-1
Winnipeg	50	22	24	3	1	20	142	154	48	13-10-0-1	9-14-3-0	4-5-1-0	P-1
Dallas	48	19	20	9	0	19	129	151	47	12-7-5-0	7-13-4-0	3-5-2-0	P-2
Arizona	47	15	26	5	1	11	105	152	36	10-11-1-1	5-15-4-0	4-5-1-0	G-2
Colorado	45	13	30	1	1	13	91	153	28	5-17-0-1	8-13-1-0	1-8-1-0	P-6

LNH

Lundi 23 janvier

Los Angeles 2 N.Y. Rangers 3
Caroline 1 Washington 6
Calgary 0 Toronto 4
Anaheim 3 Winnipeg 2
Florida 2 Arizona 3 (P)
San Jose 5 Colorado 2

Mardi 24 janvier

Los Angeles 3 New Jersey 1
St. Louis 3 Pittsburgh 0
Columbus 2 N.Y. Islanders 4
Calgary 1 Montréal 5
Detroit à Boston, 19h.

Mercredi 25 janvier

Toronto à Detroit, 19h.
Philadelphie à N.Y. Rangers, 20h.
Vancouver au Colorado, 21h30.
Edmonton à Anaheim, 22h.

Jeudi 26 janvier

Los Angeles en Caroline, 19h.
Pittsburgh à Boston, 19h.
Montréal à N.Y. Islanders, 19h.
Toronto à Philadelphie, 19h.
Washington au New Jersey, 19h.
Calgary à Ottawa, 19h30.
Tampa Bay en Florida, 19h30.
Columbus à Nashville, 20h.
St. Louis au Minnesota, 20h.
Buffalo à Dallas, 20h30.
Winnipeg à Chicago, 20h30.
Vancouver en Arizona, 21h.
Edmonton à San Jose, 22h30.

Samedi 28 janvier

Concours d'habiletés du match des étoiles, 19h
Dimanche 29 janvier
Match des étoiles à Los Angeles, 15h30

MARQUEURS

NOTE: en date du 24 janvier.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	16	40	56
Crosby, Pit	28	26	54
Malkin, Pit	22	32	54
Burns, SJ	20	30	50
Kane, Chi	15	33	48
Backstrom, Was	13	34	47
Scheifele, Win	21	25	46
Tarasenko, STL	20	26	46
Atkinson, Cb	23	22	45
Marchand, Bos	17	28	45
Seguin, Dal	16	29	45
Kessel, Pit	14	31	45
Ovechkin, Was	22	21	43
Panarin, Chi	17	26	43
Ehlers, Win	17	26	43
Draisaitl, Edm	17	25	42
Kucherov, TB	17	25	42
Pavelski, SJ	16	26	42
Voracek, Phi	13	29	42
Carter, LA	24	17	41
E. Staal, Minn	16	24	40
Pacioretty, Mon	21	18	39
Kesler, Ana	18	21	39
Wheeler, Win	15	24	39
Benn, Dal	12	27	39
Marnier, Tor	11	28	39
Granlund, Minn	11	28	39
Giroux, Phi	11	28	39

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 23 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Pacioretty	48	21	18	39
Radulov	46	10	25	35
Weber	48	11	28	29
Byron	47	13	25	28
Galchenyuk	30	11	16	27
Danault	48	10	15	25
Petry	47	8	15	23
Markov	31	2	19	21
Plekaneč	48	6	14	20
Galagher	39	6	12	18
Beaulieu	42	2	15	17
Lehkonen	39	11	5	16
Shaw	34	6	9	15
Mitchell	48	7	14	14
Flynn	37	6	4	10
Desharnais	25	3	6	9
Emelin	46	2	5	7
Carr	28	1	6	7
Andrighetto	17	2	4	6
Pateryn	19	1	4	5
Redmond	14	0	5	5
Terry	14	2	4	4
McCarron	15	1	3	4
Barbero	24	0	4	4
Montoya	14	0	2	2
Hudson	3	0	2	2
Price	35	0	0	0
Johnston	7	0	0	0
Hanley	7	0	0	0
De La Rose	4	0	0	0
Farnham	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	21	9	5	82	2	2,36	,920
Montoya	7	4	2	37	1	2,72	,909

COLL. MASCULIN

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	29	20	7	2	0	111	84
Sorel-Tracy	27	15	9	2	0	100	86
St-Hyacinthe	24	14	11	0	0	109	108
C.Lafleche	28	8	16	3	1	76	110

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DF	BP	BC	Pts
St-Laurence	28	19	6	1	2	104	80
Sainte-Foy	29	19	9	1	0	111	79
Alma	28	12	14	1	0	94	120
Theford	31	10	20	1	0	109	125

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DF	BP	BC	Pts
A.-Laurendeau	29	21	4	2	2	103	64
St-Laurent	28	15	11	2	0	100	80
Lionel-Groulx	27	12	13	0	0	77	89
Dawson	29	5	21	2	1	71	134

Dimanche 22 janvier

St.-Laurent 5 Alma 2
Theford 4 Lionel-Groulx 1
Sorel-Tracy 5 St-Hyacinthe 3

Vendredi 27 janvier

Ste-Foy à St-Laurent, 18h30.
Lennoxville à Lafleche, 19h45.
Lionel-Groulx à Theford, 20h.

Samedi 28 janvier

Sorel-Tracy à St-Laurence, 14h
Theford à St-Hyacinthe, 14h
Lionel-Groulx à Alma, 15h
Lafleche à Dawson, 19h30

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 23 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Karlsson	45	7	32	39
Stone	44	16	19	35
Hoffman	41	17	17	34
Turris	45	17	16	33
Brassard	45	8	16	24
Dzingel	45	9	14	23
Smith	43	11	11	22
Phaneuf	45	6	14	20
Ryan	39	10	8	18
Pageau	45	5	13	18
Pyatt	45	6	8	14
Wideman	40	1	9	10
Kelly	45	2	5	7
Ceci	45	1	6	7
Methot	41	0	7	7
Neil	44	1	2	3
Borowiecki	40	1	1	2
Lazar	25	0	1	1
Condon	26	0	0	

IMPACT

La stabilité pour faire mieux qu'en 2016

La Presse

Après un premier entraînement écourté par les précipitations de neige, hier, au Stade olympique, Dominic Oduro a été le premier joueur à s'approcher des médias. Par sa flamboyance et son éloquence, le Ghanéen est l'un des interlocuteurs les plus intéressants dans le vestiaire. Il est aussi l'un des symboles de la politique montréalaise au cours de l'hiver.

Car, pour l'instant, le bleu-blanc-noir s'est surtout attelé à conserver son noyau qui, il y a 56 jours, s'est incliné en finale de l'Association de l'Est à Toronto. Oduro, par exemple, a signé une nouvelle entente de deux saisons malgré plusieurs offres intéressantes ailleurs. « J'ai parlé à Patrice [Bernier] et Adam [Braz] avant de signer. Avec Bushie [Evan Bush], Hassoun [Camara] et les vétérans, nous savons que nous avons un travail à finir, a indiqué le numéro 7. L'équipe est bonne, et moi autant que le club cherchions cette continuité. »

Qu'ils aient un nouveau contrat en poche ou qu'ils aient été placés au cœur d'une saga internationale, tous les joueurs du onze partant sont finalement de retour. Et, excluant les joueurs puisés au sein de l'Académie ou au repêchage, seul l'arrière droit Chris Duvall a rejoint l'Impact, cet hiver.

« Les équipes qui ont fait beaucoup de changements sont celles qui ont fini en bas de classement, a estimé Mauro Biello. Si on regarde Toronto, New York ou l'Impact, il n'y a pas eu de gros changements. C'est normal, parce que si tu as eu un peu de succès, tu ne veux pas tout changer et risquer de casser le rythme de l'équipe. En même temps, on est toujours en train d'améliorer



Pour Dominic Oduro (à droite), l'Impact sera l'une des formations de l'Est à battre. — PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

l'équipe et on sait qu'on a un très bon joueur [Blerim Dzemaili] qui arrive au mois de juin. »

Fort de ce constat, l'Impact croit pouvoir reproduire les succès qu'il a connus au cours des dernières semaines de la saison 2016. Pour Oduro, l'Impact sera l'une des formations de l'Est à battre.

Attention, répond toutefois Bernier, qui vient d'entreprendre le dernier camp de sa carrière. « L'important est de rester fort mentalement parce que, même si on a bien fait l'année passée, on veut mieux faire [en 2017]. Tous les jours, il faut beaucoup de caractère et de personnalité pour continuer le chemin. C'est une ligue où il est difficile de répéter ce que tu as fait par le passé. »

Après la reprise au Stade olympique, l'Impact a pris le chemin d'Orlando afin de s'entraîner sous des latitudes plus clémentes jusqu'au 3 février. Au total, 28 joueurs participeront à cette première phase, dont cinq pensionnaires de l'Académie : les gardiens James Pantemis et David Paulmin, les défenseurs Mélé Temguia et Aron Mkungilwa, ainsi que le milieu

Jimmy-Shammar Sanon. Avec le besoin d'un arrière gauche, Mkungilwa a une belle carte à jouer durant ce camp.

QUELQUES ABSENTS

Une partie de la délégation argentine était absente à l'entraînement, hier. Hernan Bernardello et Nacho Piatti ont effectué le trajet entre Buenos Aires et la Floride, lundi. Andrés Romero, quant à lui, est revenu de Bologne, où il a pu s'entraîner pendant deux semaines.

Une chose est certaine, Biello ne précipitera pas le retour de celui qui a été gravement blessé au genou droit en octobre 2015. « Il a raté plus d'un an et ça prendra un peu de temps avant qu'il ne retrouve son rythme. Mais c'était notre joueur par excellence en 2014, et c'est un joueur qui peut jouer sur un flanc, dans une position axiale et même en attaque. J'aime sa polyvalence et le fait qu'il travaille fort. On espère qu'il sera prêt pour le début de la saison. Son genou est correct, mais il doit encore continuer à renforcer les muscles autour de son genou. »

EN BREF

LCF: Popp avec les Argonauts?

Les Argonauts de Toronto ont annoncé le congédiement de Jim Barker, hier matin. Il a occupé le poste de directeur général durant six saisons. Ce congédiement ouvre-t-il la porte à un retour de Jim Popp dans la LCF? Puisque la

saison est terminée depuis déjà deux mois et que l'ouverture du marché des joueurs autonomes se fera le 14 février, on peut présumer que les Argonauts sont à la recherche d'un DG qui possède de l'expérience dans la Ligue canadienne. Scott Milanovich conservera son poste d'entraîneur-chef des Argos. Milanovich et Popp ont

travaillé ensemble durant cinq ans avec les Alouettes. Les deux hommes ont toujours eu une bonne relation de travail. Les Alouettes et Popp ont mis fin à leur union après 21 saisons en novembre. Ce dernier était toujours sous contrat pour une autre saison avec l'organisation montréalaise.

LA PRESSE



Dr André Savard ■ Dentisterie familiale
CHIRURGIEN DENTISTE ■ Esthétique
Dre Aurélie Tanguay, ■ Réhabilitation
dentiste

La confiance d'une équipe
qui a à coeur votre santé dentaire



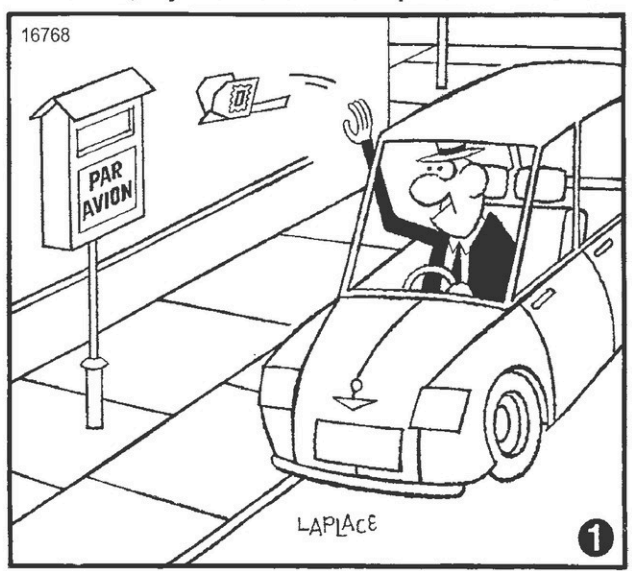
SERVICE D'URGENCE

300, rue Hôtel-de-ville Nord, Farnham | 450 293-5381

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

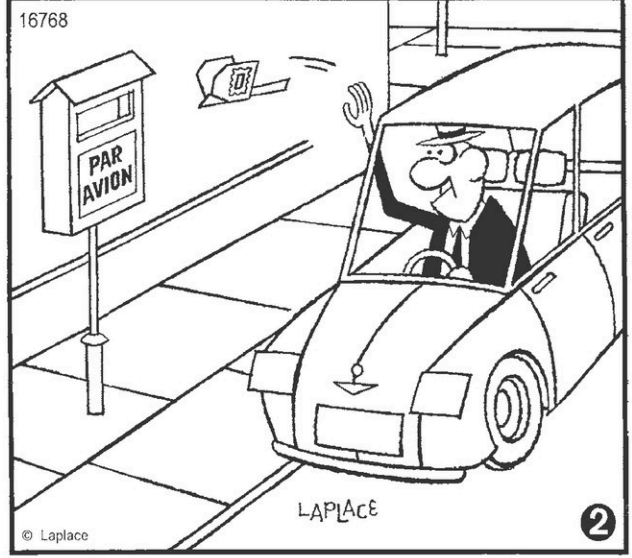
Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

16768



LAPLACE 1

16768



LAPLACE 2

© Laplace

1 Manche de l'homme plus courte au poignet. 2 La veste est plus large. 3 Un montant incomplet au-dessus des appuie-têtes. 4 Bas de la roue complet. 5 Le phare droit est plus large. 6 Poteau de droite plus court au pied. 7 Le socle de la boîte aux lettres est plus haut. 8 Intérieur de la boîte complète.

SOLUTION

COOPSCO GRANBY
 DÉCOUVREZ NOTRE LIBRAIRIE NUMÉRIQUE SUR NOTRE SITE :
www.coopgranby.com

- VASTE GAMME DE LIVRES
- DU CHOIX POUR TOUS LES GOÛTS
- PEU IMPORTE OÙ VOUS VOUS TROUVEZ
- CHOIX ÉCOLOGIQUE

Boutique du Cégep 235, rue St-Jacques

5128721

TERRAINS À VENDRE
 au sommet du mont Shefford



DOMAINE DES HAUTS PLATEAUX

Pour information : 514 772-8080
 domainedeshautsplateaux.com

5128253

Célébrez avec nous!
 Savourez votre part du gâteau!

Bouffe maison
JLM
 Plats savoureux frais & surgelés

DÉJÀ 11 ANS

ESSAYEZ NOS DESSERTS MAISON

- Plus de 100 mets délicieux
- Emballages pratiques par portion
- Des repas sains et variés

500, rue Guy, Granby
 450 521-2325
 www.bouffemaisonjlm.com
 info@bouffemaisonjlm.com



5128149

La seule habitude de Raonic : gagner!

MICHEL TASSÉ

CHRONIQUE

michel.tasse@levoixdelest.ca



A l'heure où vous lisez ces lignes, vous savez sûrement si Milos Raonic a atteint les demi-finales des Internationaux d'Australie, lui qui avait rendez-vous avec Rafael Nadal au beau milieu de la nuit, heure du Québec. J'ai prédit une victoire de l'Ontarien. Vous savez donc avant moi si je me suis trompé ou non.

Je regardais Raonic, un enfant du Challenger de Granby, l'autre jour. Je le regardais servir des plombs de plus de 230 kilomètres/heure, je le regardais avec son attitude imperturbable sur le terrain. Et j'étais impressionné.

Je ne sais pas quand Raonic va remporter un tournoi du Grand Chelem, mais je sais qu'il va le faire. Il est classé troisième au monde et il n'y a plus un joueur sur la planète qu'il n'est pas capable de battre, même s'il est toujours à la recherche de son premier gain en carrière contre Novak Djokovic. Dans son cas, tout finira par arriver à point.

Milos semble gagner des fans toutes les semaines, à chaque fois qu'il ajoute un succès à son palmarès. À 26 ans, il continue à progresser sans cesse, au fur et à mesure qu'il se rapproche un peu plus du sommet. Il gagne des fans en raison de la qualité de son jeu et du sérieux qu'il met dans sa carrière.

Son sérieux lui permet de gagner des matchs et des admirateurs, mais pas nécessairement des abonnés sur Instagram et sur Twitter. Bien sûr, vous me voyez venir...

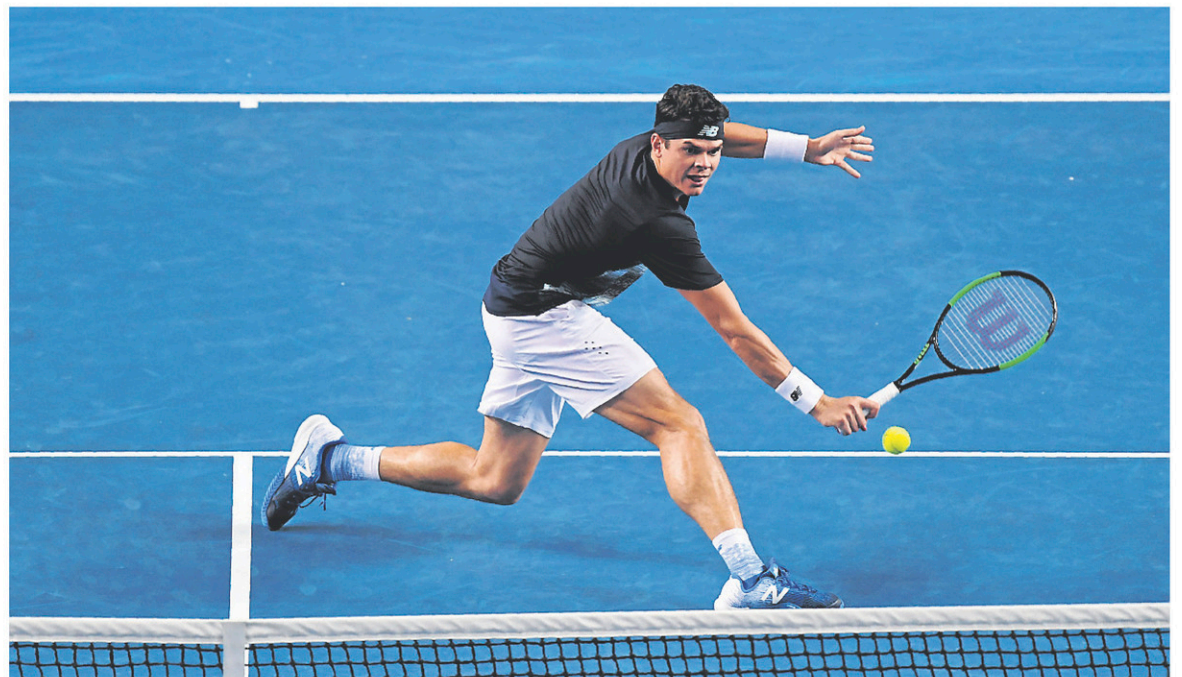
La semaine passée, ma femme me disait : « Raonic, il est bon. Mais il est un peu plate. Pas de photos provocantes sur les réseaux sociaux, pas de scandales, rien. Juste des victoires! »

Voilà! Plate... mais efficace. Comme la majorité des athlètes qui ont du succès le sont. Êtes-vous abonnés au compte Instagram de Sidney Crosby pour savoir quelle sera la prochaine starlette au décolleté plongeant avec laquelle il posera, vous autres ?

Selon le site de l'ATP, Raonic a mérité près de 15 millions \$ en bourses depuis le début de sa carrière. Au tennis, quand tu gagnes, tu fais de l'argent. Et quand tu gagnes, tu attires aussi les commanditaires. Les 15 millions \$ remportés par Raonic ne font même pas état de ses revenus de commandites.

Eugenie Bouchard a connu un gros début de carrière et, à cause de ses succès et de sa beauté, elle est rapidement devenue la *darling* de la planète tennis et des commanditaires. Mais en voulant entretenir ses liens avec son *fan-club* et avec ceux qui lui signaient de gros chèques, en passant beaucoup de temps à faire de beaux *selfies* pour Instagram et pour Twitter, elle a fini par s'éloigner de l'essentiel, de son devoir premier : performer sur le court et gagner. Et à mesure que les semaines et les mois passent, à mesure que LA performance attendue ne vient pas, ils sont toujours un peu plus nombreux à penser qu'elle ne redeviendra jamais la joueuse qu'elle a été, il y a à peine quelques années.

Milos Raonic n'est pas le plus divertissant sur Instagram ou sur Twitter. Ce n'est pas le plus assidu sur les réseaux sociaux. Il n'a qu'une seule véritable habitude : celle de gagner. Et quand on est un athlète professionnel, ça reste la plus importante.



Tout finira par arriver à point pour Milos Raonic. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

CANADIEN 5 — FLAMES 1

Price et Radulov sonnent la charge

GUILLAUME LEFRANÇOIS

La Presse

Carey Price avait livré une solide performance samedi, malgré la défaite, mais les doutes à son sujet ne semblaient pas se dissiper. Le gardien avait une autre grande prestation dans le corps.

Le gardien a repoussé 30 tirs des Flames, tandis qu'Alexander Radulov a marqué deux fois, et le Canadien l'a emporté 5-1, hier soir, au Centre Bell.

Price est passé à une seconde — une ! — de signer son troisième jeu blanc de la saison, son premier depuis le 12 novembre. Mais Sam Bennett l'en a privé en marquant en toute fin de match, pendant une pénalité à Radulov. Bref, Price s'est fait jouer le tour que le CH a joué à Devan Dubnyk au Minnesota, en marquant au dernier moment pour lui enlever son blanchissage.

Price a tout de même prouvé qu'il avait retrouvé ses repères. Et il a démontré une nouvelle fois qu'il est aussi bon pour distribuer les rondelles que pour les arrêter. Parmi ses nombreuses passes tentées, l'une d'elles a mené au quatrième but des vainqueurs, sur lequel Price a obtenu une passe.

LENT DÉPART

Le cocktail de précipitations qui tombait sur Montréal hier matin a forcé le Canadien à annuler son entraînement matinal. Visiblement, les hommes de Michel Therrien avaient de la rouille à chasser de leur système.

Le jeu manquait en effet de fluidité en début de match, d'autant plus que les Flames, eux, arrivaient de Toronto, où ils avaient affronté les Maple Leafs la veille. Ça s'est traduit par huit hors-jeu dans les 13 premières minutes de la rencontre.

Les chances de marquer étaient également peu nombreuses. Les Flames en ont eu une d'entrée de jeu, quand une erreur de Nathan Beaulieu a permis à Alex Chiasson d'amorcer un



Le gardien Carey Price a repoussé 30 tirs dans la victoire. — PHOTO PAUL CHIASSON, LA PRESSE CANADIENNE

deux-contre-un, mais Price a bloqué le tir de Johnny Gaudreau.

À l'autre bout, Beaulieu a obtenu la meilleure occasion du Tricolore avec une minute à écouler, mais Chad Johnson a fermé la porte. Quelques secondes plus tard, Andrew Shaw rachetait son coéquipier et ouvrait la marque, avec son premier but depuis le 4 décembre (neuf matchs). C'était 1-0 CH après 20 minutes.

PLEKANEC REJOINT GAINEY

Même si le cadran des tirs au but leur a donné l'avantage 11-6, les Flames ont éprouvé toutes sortes de difficultés en période médiane.

C'est d'abord Johnson qui a flanqué. Le gardien a été battu entre les jambes par un tir de Tomas Plekanec, qui a donc doublé l'avance des siens. Le but a été

marqué pendant que le Canadien se défendait à quatre contre cinq.

Avec ce but, Plekanec a rejoint Bob Gainey au 2^e rang de l'histoire du Tricolore avec 20 buts en désavantage numérique. Seul Guy Carbonneau (27) en a inscrit davantage.

Quatre minutes plus tard, c'était au tour du CH de profiter d'un avantage numérique. Radulov a conclu un joli échange à trois amorcé par Shea Weber et Nathan Beaulieu, afin de porter la marque à 3-0. Le Russe mettait ainsi fin à une séquence de huit matchs sans but.

Les Flames ont eu une occasion en or de revenir dans le match en milieu de deuxième période, quand ils ont obtenu un avantage numérique de deux hommes pendant 47 secondes. Et pendant ledit avantage numérique,

Plekanec a même perdu son bâton. Les Montréalais n'avaient donc que les bâtons de Weber et d'Alexei Emelin pour se défendre. Mais les visiteurs ont trouvé le moyen de perdre la rondelle par leurs propres moyens...

La situation n'a fait qu'empirer pour les Flames au dernier tiers. Daniel Carr, bien servi par Torrey Mitchell, puis Radulov — son deuxième de la soirée, encore en avantage numérique — ont gonflé la marque.

La formation albertaine subit une quatrième de suite, et trois de suite par un écart de quatre buts.

Le Canadien porte quant à lui sa fiche à 7-4-1 en janvier. Il tentera de signer une huitième victoire jeudi, à Brooklyn, contre les Islanders, avant de profiter de la pause du match des Étoiles.

Sports

IMPACT
LES JOUEURS
DE RETOUR
AU BOULOT
29



LAURENT CIMAN

EN BREF

TOURNOI INTERNATIONAL
PEE-WEE WATERLOO

**Dannovik
Tremblay s'amuse
aux dépens des
Aigles de Granby**

Les Maroons pee-wee A de Waterloo/Valcourt l'ont emporté 4-1 face aux Aigles de Granby, mardi au Tournoi international pee-wee de Waterloo. Dannovik Tremblay s'est amusé, lui qui a marqué un tour du chapeau dans la victoire. Xavier Desautels a été le seul buteur pour Granby. Dans la même catégorie, le

Desjardins de Farnham a signé une victoire de 6-2 grâce à un grand effort d'équipe dans la rencontre les opposant au Husky 1 de Cowansville. Gabriel Dupuis a amassé deux buts et une aide. Sept de ses coéquipiers se sont également inscrits sur la feuille de pointage. En classe pee-wee BB, les Vics de la

Haute-Yamaska ont blanchi les Voltigeurs de Drummondville 5 à 0. Tous les buts ont été marqués en première période. Justin Giguère a mis moins de cinq minutes afin de compléter un tour du chapeau dans la victoire. **LA VOIX DE L'EST**

laVoixdel'Est
CONCOURS

Un concours qui vous fera rêver!

DEPUIS 1888

F/M

LA FABRIQUE
DE MATELAS

- USINE BOUTIQUE -

Courez la CHANCE de GAGNER
l'un des deux CHÈQUES-CADEAUX

de **5000** \$

à
LA FABRIQUE
DE MATELAS

DEPUIS 1888
LA FABRIQUE
DE MATELAS
- USINE BOUTIQUE -

Un concours
qui vous fera rêver!



Nom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

**Déposez votre coupon ou
postez-le à LA FABRIQUE DE MATELAS**

au 800, rue Bernard, Granby (Québec) J2J 0H6. 450 378-7941

J'accepte de recevoir les promotions de La Voix de l'Est et La Fabrique de matelas.

Règlements disponibles à La Voix de l'Est et à LA FABRIQUE DE MATELAS.

Tirage le 31 janvier prochain.

Date limite de participation : le mardi 31 janvier 14 h.

Un chèque-cadeau sera tiré au hasard parmi tous les coupons reçus à LA FABRIQUE DE MATELAS
et un autre sera choisi parmi les inscriptions électroniques sur notre application.